

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

AGRICULTURE AND FORESTRY

Chair:

The Honourable PERCY MOCKLER

Thursday, November 7, 2013
Tuesday, November 19, 2013 (in camera)
Thursday, November 28, 2013 (in camera)
Thursday, December 5, 2013

Issue No. 1

*Organizational meeting
and
Future Business of the committee
and
First meeting on:*

The research and innovation efforts in
the agricultural sector
and

First meeting on:

The importance of bees and bee health in the
production of honey, food and seed in Canada

INCLUDING:

THE FIRST REPORT OF THE COMMITTEE
(Rule 12-26(2) — Expenses incurred by the committee
during the First Session of the Forty-first Parliament)

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

AGRICULTURE ET DES FORÊTS

Président :

L'honorable PERCY MOCKLER

Le jeudi 7 novembre 2013
Le mardi 19 novembre 2013 (à huis clos)
Le jeudi 28 novembre 2013 (à huis clos)
Le jeudi 5 décembre 2013

Fascicule n° 1

*Réunion d'organisation
et
Travaux futurs du comité
et
Première réunion concernant :*

Les efforts de recherche et d'innovation
dans le secteur agricole
et

Première réunion concernant :

L'importance des abeilles et de leur santé dans la
production de miel, d'aliment et de graines au Canada

Y COMPRIS :

LE PREMIER RAPPORT DU COMITÉ
(L'article 12-26(2) du Règlement — Dépenses encourues
par le comité au cours de la première session de la
quarante et unième législature)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON AGRICULTURE
AND FORESTRY

The Honourable Percy Mockler, *Chair*

The Honourable Terry M. Mercer, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Buth	Maltais
Carignan, P.C. (or Martin)	Merchant
Cowan (or Fraser)	Munson
Dagenais	Ogilvie
Eaton	Oh
	Rivard
	Tardif

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Mercer replaced the Honourable Senator Robichaud, P.C. (*December 5, 2013*).

The Honourable Senator Robichaud, P.C., replaced the Honourable Senator Mercer (*December 4, 2013*).

The Honourable Senator Munson replaced the Honourable Senator Callbeck (*November 27, 2013*).

The Honourable Senator Buth replaced the Honourable Senator Raine (*November 14, 2013*).

The Honourable Senator Raine replaced the Honourable Senator Buth (*November 6, 2013*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS

Président : L'honorable Percy Mockler

Vice-président : L'honorable Terry M. Mercer

et

Les honorables sénateurs :

Buth	Maltais
Carignan, C.P. (ou Martin)	Merchant
Cowan (ou Fraser)	Munson
Dagenais	Ogilvie
Eaton	Oh
	Rivard
	Tardif

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Mercer a remplacé l'honorable sénateur Robichaud, C.P. (*le 5 décembre 2013*).

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Mercer (*le 4 décembre 2013*).

L'honorable sénateur Munson a remplacé l'honorable sénatrice Callbeck (*le 27 novembre 2013*).

L'honorable sénatrice Buth a remplacé l'honorable sénatrice Raine (*le 14 novembre 2013*).

L'honorable sénatrice Raine a remplacé l'honorable sénatrice Buth (*le 6 novembre 2013*).

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, November 7, 2013:

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Mockler moved, seconded by the Honourable Senator Greene:

That the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry be authorized to examine and report on research and innovation efforts in the agricultural sector. In particular, the Committee shall be authorized to examine research and development efforts in the context of:

- (a) developing new markets domestically and internationally;
- (b) enhancing agricultural sustainability;
- (c) improving food diversity and security; and

That the papers and evidence received and taken and work accomplished by the committee on this subject during the First session of the Forty-first Parliament be referred to the Committee; and

That the Committee submit its final report to the Senate no later than June 30, 2014 and that the Committee retain until September 30, 2014 all powers necessary to publicize its findings.

The question being put on the motion, it was adopted.

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, November 21, 2013:

The Honourable Senator Mercer, for the Honourable Senator Mockler, moved, seconded by the Honourable Senator Moore:

That the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry be authorized to examine and report on the importance of bees and bee health in the production of honey, food and seed in Canada. In particular, the Committee shall be authorized to examine this topic within the context of:

- (a) the importance of bees in pollination to produce food, especially fruit and vegetables, seed for crop production and honey production in Canada;
- (b) the current state of native pollinators, leafcutter and honey bees in Canada;
- (c) the factors affecting honey bee health, including disease, parasites and pesticides in Canada and globally; and

ORDRES DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 7 novembre 2013 :

Avec le consentement du Sénat,

L'honorable sénateur Mockler propose, appuyé par l'honorable sénateur Greene,

Que le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, les efforts de recherche et d'innovation dans le secteur agricole. Le Comité sera autorisé à examiner les efforts en matière de recherche et de développement, notamment en ce qui concerne :

- a) le développement de nouveaux marchés domestiques et internationaux;
- b) le renforcement du développement durable de l'agriculture;
- c) l'amélioration de la diversité et de la sécurité alimentaires;

Que les documents reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis par le comité sur ce sujet au cours de la première session de la quarante et unième législature soient renvoyés au Comité;

Que le comité présente son rapport final au Sénat au plus tard le 30 juin 2014 et qu'il conserve jusqu'au 30 septembre 2014 tous les pouvoirs nécessaires pour publier ses conclusions.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 21 novembre 2013 :

L'honorable sénateur Mercer, au nom de l'honorable sénateur Mockler propose, appuyé par l'honorable sénateur Moore,

Que le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts soit autorisé à étudier, pour en faire rapport, l'importance des abeilles et de leur santé dans la production de miel, d'aliment et de graines au Canada. Plus particulièrement, le Comité sera autorisé à étudier les éléments suivants :

- a) l'importance des abeilles dans la pollinisation pour la production d'aliments au Canada, notamment des fruits et des légumes, des graines pour l'agriculture et du miel;
- b) l'état actuel des pollinisateurs, des mégachiles et des abeilles domestiques indigènes au Canada;
- c) les facteurs qui influencent la santé des abeilles domestiques, y compris les maladies, les parasites et les pesticides, au Canada et dans le monde; et

(d) strategies for governments, producers and industry to ensure bee health.

That the Committee submit its final report to the Senate no later than June 30, 2014 and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings until 180 days after the tabling of the final report.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

d) les stratégies que peuvent adopter les gouvernements, les producteurs et l'industrie pour assurer la santé des abeilles.

Que le Comité présente son rapport final au Sénat au plus tard le 30 juin 2014, et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour faire connaître ses conclusions pendant 180 jours après le dépôt du rapport final.

Après, débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, November 7, 2013
(1)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 9:11 a.m., in room 705, Victoria Building, for the purpose of holding an organization meeting, pursuant to rule 12-26.

Members of the committee present: The Honourable Senators Callbeck, Dagenais, Eaton, Maltais, Mercer, Merchant, Mockler, Ogilvie, Oh, Raine and Rivard (11).

In attendance: Aïcha Coulibaly, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Mona Ishack, Communications Officer, Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

The clerk of the committee presided over the election of the chair.

The Honourable Senator Mercer moved:

That the Honourable Senator Mockler do take the chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Mockler assumed the chair.

The Honourable Senator Maltais moved:

That the Honourable Senator Mercer be deputy chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Ogilvie moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair, and one other member of the committee, to be designated after the usual consultation; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Eaton moved:

That the committee publish its proceedings.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Mercer moved:

That, pursuant to rule 12-17, the chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the publication of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le jeudi 7 novembre 2013
(1)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 9 h 11, dans la salle 705 de l'édifice Victoria, pour tenir une réunion d'organisation, conformément à l'article 12-26 du Règlement.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Callbeck, Dagenais, Eaton, Maltais, Mercer, Merchant, Mockler, Ogilvie, Oh, Raine et Rivard (11).

Également présentes : Aïcha Coulibaly, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Mona Ishack, agente des communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Le greffier du comité préside à l'élection de la présidence.

L'honorable sénateur Mercer propose :

Que l'honorable sénateur Mockler soit élu président du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Mockler occupe le fauteuil.

L'honorable sénateur Maltais propose :

Que l'honorable sénateur Mercer soit élu vice-président du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Ogilvie propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé du président, du vice-président et d'un autre membre du comité désignés après la consultation d'usage; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Eaton propose :

Que le comité fasse imprimer ses délibérations.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Mercer propose :

Que, conformément à l'article 12-17 du Règlement, le président soit autorisé à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Mercer moved:

That the committee adopt the draft first report, prepared in accordance with rule 12-26(2) and that the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to approve the final text of the report.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Oh moved:

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

That the chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be necessary for the purpose of the committee's examination and consideration of such bills, subject-matters of bills and estimates as are referred to it;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries and draft reports.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Maltais moved:

That, pursuant to section 7, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee;

That, pursuant to section 8, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee; and

That, notwithstanding the foregoing, in cases related to consultants and personnel services, the authority to commit funds and certify accounts be conferred jointly on the chair and deputy chair.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Merchant moved:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Dagenais moved:

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Mercer propose :

Que le comité adopte l'ébauche du premier rapport, rédigé conformément au paragraphe 12-26(2), et que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version finale du rapport.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Oh propose :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

Que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de techniciens, d'employés de bureau et d'autres personnes, au besoin, pour aider le comité à examiner les projets de loi, l'objet de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont renvoyés;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services des experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que le président, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Maltais propose :

Que, conformément à l'article 7, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager des fonds du comité soit conférée individuellement au président, au vice-président et au greffier du comité;

Que, conformément à l'article 8, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement au président, au vice-président et au greffier; et

Que, nonobstant ce qui précède, lorsqu'il s'agit de services de consultants et de personnel, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer soit conférée conjointement au président et au vice-président.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Merchant propose :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Dagenais propose :

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

- 1) determine whether any member of the committee is on “official business” for the purpose of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and
- 2) consider any member of the committee to be on “official business” if that member is: (a) attending an event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee; and

That the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of members of the committee travelling on committee business.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Merchant moved:

That, pursuant to the Senate guidelines for witnesses expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Ogilvie moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to direct communications officer(s) assigned to the committee in the development of communications plans where appropriate and to request the services of the Senate Communications Directorate for the purposes of their development and implementation;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow coverage by electronic media of the committee’s public proceedings with the least possible disruption of its hearings at its discretion.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Merchant moved:

That the committee time slot for regular meetings be on Tuesdays, when the Senate rises but not before 5:00 p.m. and Thursdays, 8:00 to 10:00 a.m.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Mercer moved:

That senators’ staff be authorized to remain in the room when the committee meets in camera, unless there is a decision for a particular meeting to exclude all staff.

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

- 1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l’alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998; et
- 2) considérer qu’un membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre : a) assiste à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité; et

Que le sous-comité fasse rapport à la première occasion de ses décisions relatives aux membres du comité qui voyagent pour les affaires du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L’honorable sénatrice Merchant propose :

Que, conformément aux lignes directrices du Sénat concernant les frais de déplacement des témoins, le comité rembourse les dépenses raisonnables de voyage et d’hébergement à un témoin par organisme, après qu’une demande de remboursement aura été présentée, mais que le président soit autorisé à permettre le remboursement de dépenses à un deuxième témoin de ce même organisme en cas de circonstances exceptionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L’honorable sénateur Ogilvie propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à diriger, au besoin, les agents de communications affectés au comité dans l’élaboration des plans de communications et à demander l’appui de la Direction des communications du Sénat aux fins de l’élaboration et de la mise en œuvre de ces plans;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé, à sa discrétion, à permettre la diffusion des délibérations publiques du comité par les médias électroniques de manière à déranger le moins possible ses travaux.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La sénatrice Merchant propose :

Que l’horaire des réunions régulières du comité soit le mardi, à l’ajournement du Sénat, mais pas avant 17 heures, et le jeudi, de 8 heures à 10 heures.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L’honorable sénateur Mercer propose :

Que, à moins qu’il en soit ordonné autrement, chaque membre du comité soit autorisé à être accompagné d’un membre de son personnel aux séances à huis clos.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Mercer moved:

That pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee continue in camera to consider a draft agenda.

At 9:47 a.m., the committee suspended.

At 9:48 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda.

It was moved:

That the chair be authorized to seek authority from the Senate for the following order of reference:

That the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry be authorized to examine and report on research and innovation efforts in the agricultural sector. In particular, the Committee shall be authorized to examine research and development efforts in the context of:

- (a) developing new markets domestically and internationally;
- (b) enhancing agricultural sustainability;
- (c) improving food diversity and security and

That the papers and evidence received and taken and work accomplished by the committee on this subject during the First session of the Forty-first Parliament be referred to the Committee; and

That the Committee submit its final report to the Senate no later than June 30, 2014 and that the Committee retain until September 30, 2014 all powers necessary to publicize its findings.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 9:58 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, November 19, 2013

(2)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met in camera this day at 5 p.m., in room 705, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Buth, Dagenais, Eaton, Maltais, Mercer, Merchant, Mockler, Ogilvie, Oh, Rivard and Tardif (11).

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Mercer propose :

Que, conformément à l'alinéa 12-16(1)d), le comité se réunisse à huis clos pour examiner l'ébauche de programme.

À 9 h 47, la séance est suspendue.

À 9 h 48, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin d'examiner l'ébauche de programme.

Il est proposé :

Que le président soit autorisé à demander au Sénat d'approuver l'ordre de renvoi suivant :

Que le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, les efforts de recherche et d'innovation dans le secteur agricole. Le comité sera autorisé à examiner les efforts en matière de recherche et de développement, notamment en ce qui concerne :

- a) le développement de nouveaux marchés domestiques et internationaux;
- b) le renforcement du développement durable de l'agriculture;
- c) l'amélioration de la diversité et de la sécurité alimentaires; et

Que les documents reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis par le comité sur ce sujet au cours de la première session de la 41^e législature soient renvoyés au comité;

Que le comité présente son rapport final au Sénat au plus tard le 30 juin 2014 et qu'il conserve jusqu'au 30 septembre 2014 tous les pouvoirs nécessaires pour publier ses conclusions.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 9 h 58, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 19 novembre 2013

(2)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui à huis clos, à 17 heures, dans la salle 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Buth, Dagenais, Eaton, Maltais, Mercer, Merchant, Mockler, Ogilvie, Oh, Rivard et Tardif (11).

In attendance: Aïcha Coulibaly, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda.

At 5:21 p.m., pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 7, 2013, the committee began its consideration of research and innovation efforts in the agricultural sector.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft report.

At 5:31 p.m., the committee suspended.

At 5:32 p.m., the committee resumed in public.

It was agreed:

That the following budget application (Research and innovation efforts in the agricultural sector) for the fiscal year ending March 31, 2014, be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration:

GENERAL EXPENSES	\$ 0
ACTIVITY 1: Ontario	\$ 22,556
TOTAL	<u>\$ 22,556</u>

At 5:34 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, November 28, 2013
(3)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day in camera at 9 a.m., in room 705, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Buth, Dagenais, Eaton, Maltais, Mercer, Merchant, Mockler, Ogilvie, Oh, Rivard and Tardif (11).

In attendance: Aïcha Coulibaly, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 21, 2013, the committee began its consideration of the importance of bees and bee health in the production of honey, food and seed in Canada.

The committee, pursuant to rule 12-16(1)(d), considered a draft agenda.

Également présente : Aïcha Coulibaly, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du *Règlement*, le comité examine l'ébauche de programme.

À 17 h 21, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat, le jeudi 7 novembre 2013, le comité entreprend son étude sur les efforts de recherche et d'innovation dans le secteur agricole.

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du *Règlement*, le comité examine une ébauche de rapport.

À 17 h 31, la séance est suspendue.

À 17 h 32, la séance publique reprend.

Il est convenu :

Que le budget de l'étude suivante (Les efforts de recherche et d'innovation dans le secteur agricole) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2014 soit approuvé et présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration :

DÉPENSES GÉNÉRALES	0 \$
ACTIVITÉ 1 : Ontario	22 556 \$
TOTAL	<u>22 556 \$</u>

À 17 h 34, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 28 novembre 2013
(3)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui à huis clos, à 9 heures, dans la salle 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Buth, Dagenais, Eaton, Maltais, Mercer, Merchant, Mockler, Ogilvie, Oh, Rivard et Tardif (11).

Également présente : Aïcha Coulibaly, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat, le jeudi 21 novembre 2013, le comité entreprend son étude de l'importance des abeilles et de leur santé dans la production de miel, d'aliment et de graines au Canada.

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du *Règlement*, le comité examine une ébauche de programme.

At 9:40 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, December 5, 2013
(4)

[English]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 8:02 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Buth, Dagenais, Eaton, Maltais, Merchant, Mockler, Ogilvie, Oh, Rivard, Robichaud, P.C. and Tardif (11).

In attendance: Aïcha Coulibaly, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 21, 2013, the committee continued its consideration of the importance of bees and bee health in the production of honey, food and seed in Canada.

WITNESS:

Canadian Honey Council:

Rod Scarlett, Executive Director.

Mr. Scarlett made an opening statement and answered questions.

At 9:33 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

À 9 h 40, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 5 décembre 2013
(4)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 8 h 2, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Buth, Dagenais, Eaton, Maltais, Merchant, Mockler, Ogilvie, Oh, Rivard, Robichaud, C.P. et Tardif (11).

Également présente : Aïcha Coulibaly, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat, le jeudi 21 novembre 2013, le comité poursuit son étude de l'importance des abeilles et de leur santé dans la production de miel, d'aliment et de graines au Canada.

TÉMOINS :

Conseil canadien du miel :

Rod Scarlett, directeur général.

M. Scarlett fait une déclaration et répond aux questions.

À 9 h 33, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Kevin Pittman

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Wednesday, November 20, 2013

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry has the honour to table its

FIRST REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of such matters as were referred to it, tables, pursuant to rule 12-26(2), the following report on expenses incurred for that purpose during the First Session of the Forty-first Parliament:

1. With respect to its examination and consideration of legislation:

2011-2012

General Expenses	\$	0
Witness expenses		<u>35,552</u>
SUBTOTAL	\$	<u>35,552</u>

2012-2013

General Expenses	\$	0
Witness expenses		<u>16,041</u>
SUBTOTAL	\$	<u>16,041</u>

TOTAL	\$	<u>51,594</u>
--------------	----	---------------

2. With respect to its special study on Research and innovation efforts in the agricultural sector authorized by the Senate on Thursday, June 16, 2011:

2011-2012

General Expenses	\$	0
Activity 1: Eastern Canada		0
Activity 1: Ontario		0
Activity 2: Americas		46,049
*Activity 1: New Brunswick and Prince Edward Island		0
*Activity 2: Quebec		6,074
Witness expenses		<u>23,095</u>
SUBTOTAL	\$	<u>75,218</u>

*Supplementary Budget

2012-2013

General Expenses	\$	0
Activity 1: Eastern Canada		29,832
Activity 2: Western Canada		42,728
*Activity 1: St. John's Newfoundland & Labrador		22,153
Witness expenses		<u>32,384</u>
SUBTOTAL	\$	<u>127,097</u>

*Supplementary Budget

RAPPORT DU COMITÉ

Le mercredi 20 novembre 2013

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses aux fins d'examiner toutes questions qui lui ont été renvoyées, dépose, conformément à l'article 12-26(2) du Règlement, le relevé suivant des dépenses encourues à cette fin par votre comité au cours de la première session de la quarante et unième législature :

1. Relatif à son étude des mesures législatives :

2011-2012

Dépenses générales	0 \$
Dépenses des témoins	<u>35 552</u>
SOUS-TOTAL	<u>35 552 \$</u>

2012-2013

Dépenses générales	0 \$
Dépenses des témoins	<u>16 041</u>
SOUS-TOTAL	<u>16 041 \$</u>

TOTAL	<u>51 594 \$</u>
--------------	------------------

2. Relatif à son étude spéciale sur les efforts de recherche et d'innovation dans le secteur agricole autorisée par le Sénat le jeudi 16 juin 2011 :

2011-2012

Dépenses générales	0 \$
Activité 1 : Canada est	0
Activité 1 : Ontario	0
Activité 2 : Amériques	46 049
*Activité 1 : Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard	0
*Activité 2 : Québec	6 074
Dépenses des témoins	<u>23 095</u>
SOUS-TOTAL	<u>75 218 \$</u>

*Budget supplémentaire

2012-2013

Dépenses générales	0 \$
Activité 1 : Canada est	29 832
Activité 2 : Canada ouest	42 728
*Activité 1 : Saint John, Terre-Neuve et Labrador	22 153
Dépenses des témoins	<u>32 384</u>
SOUS-TOTAL	<u>127 097 \$</u>

*Budget supplémentaire

2013-2014		2013-2014	
General Expenses	\$ 0	Dépenses générales	0 \$
Activity 1 of 2012-2013, Eastern Canada (unused airfare credit)	434	Activité 1 de 2012-2013, Canada est (crédit de billets d'avion non utilisé)	434
Activity 2 of 2012-2013, St. John's Newfoundland and Labrador (unused airfare credit)	4,225	Activité 2 de 2012-2013, Saint-John, Terre-Neuve et Labrador (crédit de billets d'avion non utilisé)	4 225
Activity 1: British Columbia	26,685	Activité 1 : Colombie-Britannique	26 685
Activity 2: Ontario	0	Activité 2 : Ontario	0
Witness expenses	<u>11,190</u>	Dépenses des témoins	<u>11 190</u>
SUBTOTAL	\$ <u>42,534</u>	SOUS-TOTAL	<u>42 534</u> \$
TOTAL	\$ <u>244,849</u>	TOTAL	<u>244 849</u> \$

During the session, your committee held 74 meetings (132 hours, 39 minutes), heard 259 witnesses and submitted 11 reports in relation to its work. Your Committee examined 2 bills (S-11 and C-18) and received a total of 7 orders of reference.

Respectfully submitted,

Durant la session, le comité a tenu 74 réunions (132 heures, 39 minutes), entendu 259 témoins et soumis 11 rapports relatifs à ses travaux. Votre comité a étudié 2 projets de loi (S-11 et C-18) et a reçu au total 7 ordres de renvoi.

Respectueusement soumis,

Le président,

PERCY MOCKLER

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, November 7, 2013

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 9:11 a.m., pursuant to rule 12-13 of the *Rules of the Senate*, to organize the activities of the committee.

[English]

Kevin Pittman, Clerk of the Committee: Honourable senators, as clerk of your committee, it is my duty to preside over the election of the chair.

[Translation]

I am ready to receive a motion to that effect. Any other nominations?

[English]

Senator Mercer: I nominate Senator Mockler.

Senator Eaton: I second that.

Mr. Pittman: Are there other nominations?

It is moved by the Honourable Senator Mercer that the Honourable Senator Mockler do take the chair of this committee.

[Translation]

Honourable senators, is there agreement on the motion?

[English]

Hon. Senators: Agreed.

Mr. Pittman: I declare the motion carried and invite the Honourable Senator Mockler to take the chair.

[Translation]

Senator Percy Mockler (Chair) in the chair.

The Chair: Honourable senators, I want to begin by thanking you for the confidence you placed in me by supporting my nomination.

[English]

But as chair, I also want to say that this is a teamwork approach and the confidence you have given to me is the same confidence I give to each and every one of you, because we have an important job to do. I have always said, and we have always said, that Agriculture and Forestry is the best committee of our Senate. We have some challenges and together we can live and meet the challenges that we have in either industry — agriculture or forestry.

I want to say thank you very much. We will now proceed with the instructions of the clerk.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 7 novembre 2013

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 9 h 11, conformément à l'article 12-13 du *Règlement du Sénat*, afin d'organiser ses activités.

[Traduction]

Kevin Pittman, greffier du comité : Mesdames et messieurs les sénateurs, en tant que greffier de votre comité, j'ai le devoir de présider à l'élection de la présidence.

[Français]

Je suis prêt à recevoir une motion à cet effet. Y a-t-il d'autres nominations?

[Traduction]

Le sénateur Mercer : Je propose le sénateur Mockler.

La sénatrice Eaton : J'appuie la proposition.

M. Pittman : Y a-t-il d'autres mises en candidature?

L'honorable sénateur Mercer propose que l'honorable sénateur Mockler soit élu président du comité.

[Français]

Consentez-vous, honorable sénateurs, à adopter cette motion?

[Traduction]

Des voix : D'accord.

M. Pittman : Je déclare la motion adoptée et j'invite l'honorable sénateur Mockler à venir occuper le fauteuil.

[Français]

Le sénateur Mockler (président) occupe le fauteuil.

Le président : Honorables sénateurs, je veux premièrement vous dire merci de la confiance que vous m'avez témoignée en appuyant ma candidature.

[Traduction]

Mais, en tant que président, je tiens à vous dire que le travail au comité est un véritable travail d'équipe et que la confiance que vous m'accordez, je vous l'accorde également, à chacun d'entre vous, parce que nous avons un travail important à faire. J'ai toujours dit et nous avons toujours dit que le Comité de l'agriculture et des forêts était le meilleur comité du Sénat. Nous avons des défis à relever, mais ensemble, nous pouvons les relever dans les deux domaines, l'agriculture comme les forêts.

Je vous remercie donc beaucoup. Nous allons maintenant suivre les instructions du greffier pour la suite.

You have a proposed agenda before you. The motions proposed today ensure that the necessary structures and authorities are in place to allow the committee to conduct its business.

I am ready to receive a motion to propose the Deputy Chair of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry.

[*Translation*]

Senator Maltais: I nominate Senator Mercer.

The Chair: It has been moved by Senator Maltais and seconded by Senator Eaton that Senator Mercer be elected as deputy chair of the committee.

[*English*]

Senator Eaton: Those are eloquent words from the deputy chair.

The Chair: The deputy chair. We have a nomination moved by Senator Maltais and seconded by Senator Eaton. Are there any other nominations?

Senator Ogilvie: Mr. Chair, would he recognize a spruce budworm if he saw one?

The Chair: Any other comments?

Those in favour we will signify by saying “yea.”

Hon. Senators: Yea.

The Chair: Thank you, honourable senators. The deputy chair is Senator Mercer.

[*Translation*]

Senator Maltais: It is customary, following his or her election, that the new deputy chair choose the committee coffee.

[*English*]

The Chair: I will now entertain a motion for the Subcommittee on Agenda and Procedure, better known as the steering committee. That would be the third person. It has been brought to our attention that the third person would be Senator Buth.

The motion reads:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair, and one other member of the committee to be designated after the usual consultation.

I see Senator Ogilvie.

Senator Ogilvie: I was going to move the motion.

The Chair: Thank you very much. Are there any other questions on the motion? If not, seconded by Senator Callbeck.

Vous avez reçu une proposition d'ordre du jour. Les motions proposées aujourd'hui visent à nous doter des structures et des pouvoirs nécessaires pour permettre au comité de mener ses activités.

Je suis prêt à accueillir une motion pour l'élection à la vice-présidence du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Je propose l'honorable sénateur Mercer.

Le président : Le sénateur Maltais propose, avec l'appui de la sénatrice Eaton, que l'honorable sénateur Mercer soit le vice-président du comité.

[*Traduction*]

La sénatrice Eaton : Que d'éloquence du vice-président.

Le président : La vice-présidence. Nous avons une candidature proposée par le sénateur Maltais avec l'appui de la sénatrice Eaton. Y a-t-il d'autres candidatures?

Le sénateur Ogilvie : Monsieur le président, serait-il capable de reconnaître une tordeuse de bourgeons de l'épinette s'il en voyait une?

Le président : D'autres observations?

Que tous ceux qui sont d'accord me le signifient en disant « pour ».

Des voix : Pour.

Le président : Je vous remercie, honorables sénateurs. Le sénateur Mercer est élu vice-président.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Il est de coutume, suite à l'élection, que le nouveau vice-président change la sorte de café.

[*Traduction*]

Le président : Je vais maintenant prendre la motion sur le Sous-comité du programme et de la procédure, qu'on appelle plus communément le comité de direction. Elle sert à désigner la troisième personne. Il a été porté à notre attention que le troisième membre du comité serait la sénatrice Buth.

La motion se lit comme suit :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé du président, du vice-président et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage.

Je vois le sénateur Ogilvie se manifester.

Le sénateur Ogilvie : Je voulais proposer la motion.

Le président : Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres questions sur cette motion? Sinon, la sénatrice Callbeck la seconde.

That motion continues:

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, witnesses and the schedule of hearings. Thank you.

Item No. 4 is the motion to publish the committee's proceedings. It is moved by Senator Eaton, seconded by the Senator Maltais.

Number 5 on the agenda is a motion to allow the committee to hear witnesses even if a quorum is not present. I would now like to hear comments.

Senator Mercer: So moved.

The Chair: Moved by Senator Mercer.

[Translation]

Senator Rivard: I have a question about that. In the past four years, has the committee ever heard from witnesses without a quorum?

Mr. Pittman: I cannot comment on the past five years, but I can comment on the last session, and the answer is no.

[English]

The Chair: We could then have and hear witnesses even if we do not have a quorum. We have approved that. Okay.

Number 6 on the agenda is for the adoption of the first report of the committee. I will ask the clerk to please give us information.

Mr. Pittman: Honourable senators, the first report, which probably all of you knew as the rule 104 report, is now, with the changes in the rules, called the 12-26 report to reflect the new rule number. It is essentially an overview of the expenses accrued by this committee in the last session, broken down by fiscal year and further broken down by the witnesses and by the travel and other costs for our special study and legislation.

This is a draft report. There are some further numbers that have to be added with regard to flight credits and things like that that were outstanding and that we have to coordinate with Finance. If you agree to have your steering committee finalize that portion of this report, we can move the adoption of it, and, once we get those numbers finalized, we can present it in the chamber.

[Translation]

Senator Eaton: In the last session, the committee met 74 times, heard from 259 witnesses and submitted 11 reports. In comparison with other committees, is our workload the same, higher or lower? How do we rate against other committees? Is it possible to know that?

La motion se poursuit ainsi :

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences. Merci.

La quatrième motion concerne la publication des délibérations du comité. Elle est proposée par la sénatrice Eaton, avec l'appui du sénateur Maltais.

La motion n° 5, selon l'ordre du jour, autorise le comité à entendre des témoignages en l'absence de quorum. J'aimerais savoir si vous avez des observations à formuler à ce sujet.

Le sénateur Mercer : Je la propose.

Le président : Elle est proposée par le sénateur Mercer.

[Français]

Le sénateur Rivard : J'ai une question à ce sujet. Au cours des quatre dernières années, est-il arrivé que l'on ait entendu des témoins sans que nous ayons le quorum?

M. Pittman : Je ne peux pas parler des cinq dernières années, mais je peux parler de la dernière session, et je répondrai non.

[Traduction]

Le président : Nous pourrions cependant nous réunir et entendre des témoignages sans avoir le quorum. Nous l'avons approuvée. Très bien.

La sixième motion à l'ordre du jour vise l'adoption du premier rapport du comité. Je vais demander au greffier de nous en informer.

M. Pittman : Honorables sénateurs, le premier rapport, que vous connaissiez probablement tous sous le nom de rapport de l'article 104, s'appelle maintenant le rapport de l'article 12-26, puisque le numéro d'article a été changé dans le nouveau règlement. Il s'agit essentiellement d'un aperçu des dépenses engagées par ce comité à la dernière session, puis de leur ventilation par exercice, des dépenses des témoins, des dépenses de voyage et des autres dépenses engagées dans le cadre de notre étude spéciale et de l'examen des projets de loi.

C'est une ébauche de rapport. Il y a des chiffres qui devront être ajoutés en fonction des crédits de voyage et d'autres dépenses toujours en suspens que nous devons coordonner avec les finances. Si vous êtes d'accord pour confier à votre comité de direction la tâche de finaliser cette partie du rapport, nous pourrions en proposer l'adoption pour pouvoir le présenter à la Chambre dès que nous aurons ces chiffres.

[Français]

La sénatrice Eaton : Durant la session, le comité a tenu 74 réunions, entendu 259 témoins et soumis 11 rapports. Par rapport à d'autres comités, le fardeau de travail est-il le même, inférieur ou supérieur? Comment se compare-t-on à d'autres comités? Est-il possible de le savoir?

[English]

Mr. Pittman: I would consider us an active committee. If you like, I can actually get the data.

Senator Eaton: No, I just wanted to know whether we were laggard, good, extra good or whatever.

Mr. Pittman: You're keeping your clerk busy.

Senator Callbeck: On witness expenses, do we pay for all witnesses?

Mr. Pittman: We only pay for witnesses as per the rules set out in the Senate finance rules. The rules stipulate that they have to be outside the National Capital Region. We pay one per group, unless there are extenuating circumstances; then we will pay for a second person if the group represents. Of course, when it comes to public servants and people from departments and agencies, we don't pay their costs.

The Chair: Is that sufficient, Senator Callbeck?

Senator Callbeck: Yes.

The Chair: Any other questions on this? No.

We are now at number 7 on the agenda, research staff. I would like it to be moved by a senator:

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

That the chair be authorized to seek authority from the Senate to engage —

It is moved by Senator Oh that Item No. 7 be considered. All in favour will say "yea."

Hon. Senators: Yea.

Senator Mercer: Do you have someone in mind?

The Chair: The analyst that is being recommended to us is one we have known in the past for her professionalism and dedication. It is Aïcha Coulibaly.

Number 8 on the agenda relates to the *Senate Administrative Rules* and establishing procedures for the administration of funds by committees, with committees usually delegating certain authorities to particular members and the clerk.

[Translation]

That is the purpose of the motion. Would anyone like to move it?

Senator Maltais: I so move.

The Chair: It has been moved by Senator Maltais that the committee adopt Motion No. 8.

[Traduction]

M. Pittman : Je serais porté à dire que nous sommes un comité assez actif. Si vous le souhaitez, je pourrais obtenir les statistiques à ce sujet.

La sénatrice Eaton : Non, je voulais simplement savoir si nous étions en queue de peloton, en tête de peloton ou au milieu.

M. Pittman : Vous tenez votre greffier bien occupé.

La sénatrice Callbeck : Au sujet des dépenses des témoins, payons-nous les dépenses de tous les témoins?

M. Pittman : Nous ne payons les dépenses des témoins que selon les règles établies dans le règlement financier du Sénat. Selon ce règlement, nous ne payons les dépenses que des témoins de l'extérieur de la Région de la capitale nationale. Nous payons pour un témoin par groupe, à moins de circonstances exceptionnelles, auquel cas nous pourrions payer pour une deuxième personne du groupe. Bien sûr, nous ne remboursions pas les frais des fonctionnaires et des porte-parole des ministères et des organismes gouvernementaux.

Le président : Est-ce que cela vous suffit, madame Callbeck?

La sénatrice Callbeck : Oui.

Le président : Y a-t-il d'autres questions à ce sujet? Non.

Nous sommes rendus au point n° 7 de l'ordre du jour, le personnel de recherche. J'aimerais qu'un sénateur propose la motion qui suit :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

Que la présidence soit autorisée à demander au Sénat la permission de retenir...

Il est proposé par le sénateur Oh que nous examinions la motion n° 7. Que tous ceux qui sont pour disent « pour ».

Des voix : Pour.

Le sénateur Mercer : Avez-vous quelqu'un en tête?

Le président : L'analyste qui nous est recommandée s'est déjà démarquée avec nous pour son professionnalisme et son dévouement. Il s'agit d'Aïcha Coulibaly.

La huitième motion à l'ordre du jour renvoie au *Règlement administratif du Sénat* et vise à établir les règles d'administration des fonds des comités, selon lesquelles les comités délèguent habituellement des pouvoirs à certains de leurs membres et au greffier.

[Français]

Voici l'objectif de la motion. Avons-nous quelqu'un pour la proposer?

Le sénateur Maltais : Je propose la motion.

Le président : Proposé par le sénateur Maltais, l'adoption de l'article 8.

[English]

All those in favour will signify by saying “yea.”

[Translation]

The Chair: Carried.

Number 9 is a motion authorizing the committee to designate the members who will travel on assignment on behalf of the committee.

[English]

We call that *déplacements* — travel.

Senator Merchant moved it. Are there any other questions? If not, we will signify by saying “yea.”

Hon. Senators: Yea.

The Chair: Adopted.

Number 10 on the agenda is the designation of members travelling on committee business:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to hold meetings, to receive and authorize the publication of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present.

[Translation]

Would someone like to move the motion?

Senator Dagenais: I so move.

The Chair: It has been moved by Senator Dagenais. All those in favour, say “yea.”

Hon. senators: Yea.

The Chair: All those opposed, say “nay.”

Carried.

[English]

Item No. 11 is travelling and living expenses of witnesses. It is moved:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

On this, before we ask for questions, I would like to have a mover. I know that Senator Callbeck had a previous question. It is being moved by the Honourable Senator Merchant.

Senator Callbeck, is that sufficient?

[Traduction]

Que tous ceux qui sont pour disent « pour ».

[Français]

Le président : Adoptée.

Le numero 9 est concernant une motion permettant au comité de désigner les membres qui se déplacent au nom du comité.

[Traduction]

C’est ce qu’on appelle les déplacements ou *travel*, en anglais.

Le sénateur Merchant propose la motion. Y a-t-il d’autres questions? Sinon, nous pouvons l’appuyer en disant « pour ».

Des voix : Pour.

Le président : Adopté.

La dixième motion à l’ordre du jour porte sur la désignation des membres qui voyagent pour les affaires du comité :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l’absence de quorum, pourvu qu’un membre du comité du gouvernement et de l’opposition soient présents.

[Français]

Puis-je avoir quelqu’un pour proposer la motion?

Le sénateur Dagenais : Je propose.

Le président : Proposé par le sénateur Dagenais. Que ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix : Oui.

Le président : Que ceux qui sont contre veuillent bien dire non. Adoptée.

[Traduction]

La onzième motion porte sur les frais de déplacement des témoins. Il est proposé :

Que, conformément aux lignes directrices du Sénat gouvernant les frais de déplacement des témoins, le comité puisse rembourser les dépenses raisonnables de voyage et d’hébergement à un témoin par organisme, après qu’une demande de remboursement ait été présentée, et que la présidence soit autorisée à permettre le remboursement de dépenses pour un deuxième témoin du même organisme s’il y a des circonstances exceptionnelles.

J’aimerais que quelqu’un propose la motion avant que nous ne posions nos questions. Je sais que la sénatrice Callbeck a déjà posé une question à cet égard. La motion est proposée par l’honorable sénatrice Merchant.

Sénatrice Callbeck, est-ce que cela vous suffit?

Senator Callbeck: That's fine.

The Chair: That is fine. We will signify by saying "yea."

Hon. Senators: Yea.

The Chair: Adopted.

Item No. 12 is communications.

[*Translation*]

It is moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to direct communications officer(s) assigned to the committee in the development of communications plans where appropriate and to request the services of the Senate Communications Directorate for the purposes of their development and implementation; and

[*English*]

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow coverage by electronic media of the committee's public proceedings with the least possible disruption of its hearings at its discretion.

Do I have a mover, honourable senators?

Senator Eaton: Can I ask a related question?

The Chair: Yes, Senator Eaton.

Senator Eaton: I'm thinking about the budworm infestation. If we're going to do an order of reference, we have a communications person who is assigned to us; I wish we'd be more proactive, because I think that if we spend, say, 25 hours listening to witnesses, we should try and do more than just release press releases.

I don't know how we go about it, but it would be nice to see, if we're going to have someone employed doing our communications, a full communications strategy. Maybe instead of travelling we could take out an ad. I think we should try and educate the public in little ways instead of just another press release. Because it is all very well; we'll come out of these hearings very educated and know all about it, but it doesn't do any good unless we can get it out there.

Sometimes I think we resort to the same old nice press release, and it goes in the thing. I think it would be nice if our communications staff, in person, as we have one — we came up with more interesting ways of getting out what we know to the public, especially if we do references like the budworm infestation, where what we find out could be very interesting. It would be nice to take a stand.

La sénatrice Callbeck : C'est bon.

Le président : C'est bon. Nous allons l'appuyer en disant « pour ».

Des voix : Pour.

Le président : Adopté.

La motion n° 12 est celle sur les communications.

[*Français*]

Il est proposé :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à diriger au besoin les agents des communications affectés au comité pour ce qui est de l'élaboration des plans de communications et à demander l'appui de la Direction des communications du Sénat aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces plans;

[*Traduction*]

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre de diffuser les délibérations publiques du comité par les médias électroniques à sa discrétion, mais de manière à déranger le moins possible les travaux.

Honorables sénateurs, est-ce que l'un d'entre vous la propose?

La sénatrice Eaton : Puis-je poser une question connexe?

Le président : Oui, sénatrice Eaton.

La sénatrice Eaton : Je pense à l'infestation de tordeuses des bourgeons de l'épinette. Si nous avons un ordre de renvoi, un agent des communications nous sera affecté; j'aimerais que nous soyons plus proactifs, parce que je pense que si nous passons disons 25 heures à entendre des témoignages, nous devrions essayer de faire plus que de simples communiqués de presse.

Je ne sais pas trop comment procéder, mais il serait bien, si nous retenons les services de quelqu'un pour s'occuper de nos communications, de nous doter d'une stratégie de communications complète. Peut-être qu'à la place de voyager, nous devrions diffuser une publicité. Je pense que nous devrions essayer d'éduquer le public par des moyens simples plutôt que de nous contenter de publier des communiqués de presse. C'est très bien, nous allons sortir de ces audiences très informés et connaissons le dossier en profondeur, mais nous n'en retirerons rien de bon si nous ne pouvons pas transmettre le message ensuite.

Il me semble que parfois, nous avons tendance à nous en tenir au bon vieux communiqué de presse, un point c'est tout. J'aimerais bien que notre personnel des communications, puisqu'il y aura une personne... J'aimerais bien que nous trouvions des façons plus intéressantes de faire profiter le public de tout ce que nous apprenons, particulièrement quand nous nous penchons sur des thèmes comme l'infestation de tordeuses des bourgeons de l'épinette, puisque ce que nous allons apprendre pourrait être très intéressant pour le public. Ce serait intéressant d'essayer de faire quelque chose.

The Chair: Thank you. I also recognize that we had a show of hands.

[*Translation*]

Senator Maltais: I completely agree with Senator Eaton. I live in Quebec, and this morning, I heard it had a spruce budworm epidemic. I do not think Quebecers or Canadians as a whole had previously been told about this. Perhaps we should use newspapers or television to let people know about it and tell them where things stand. Perhaps we should use the media to educate people and say, “look, it is happening and we have the evidence, and here are the solutions the Senate committee is proposing”. In 1975, when we realized there was a problem, it was too late — the forests had been ravaged. The first step would be to let Canadians know across the board, so they are aware of the problem.

All kinds of things are communicated to the public. We could inform the general public that half of Canada’s land mass is in jeopardy, and that the committee is proposing the following solutions, based on the advice of Canadian experts. The public would be abreast of what was going on and therefore more receptive to the treatments that the academics and researchers had come up with.

[*English*]

The Chair: To conclude, the chair will now recognize Senator Merchant, and the chair will share information with you.

Senator Merchant: I’m not disagreeing at all. I think it is good to let people know what is going on and what we do. But as far as taking out ads, wouldn’t that add a big cost to our procedures? I’m not sure about taking out an ad.

Senator Eaton: I was just looking for ways, whether it’s you going on regional television, whether it’s Terry going on regional television.

Senator Merchant: I understand that.

Senator Eaton: Senator Callbeck in P.E.I. There has to be a more efficient way of getting out there what we’re going to learn.

Senator Merchant: I agree with you, but I thought you said something about advertising.

[*Translation*]

Senator Maltais: I agree with what Senator Merchant just said. We have an institution called Parks Canada. Since the spruce budworm is affecting forests, it will affect parks as well. Could we not ask Parks Canada to take the lead on this and share the

Le président : Merci. Je souligne que nous avons reçu des applaudissements.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Je suis tout à fait d’accord avec la sénatrice Eaton. Je vis au Québec et j’apprends ce matin qu’il y a une épidémie de tordeuses de bourgeon d’épinette. Je ne crois pas que les Québécois ni l’ensemble de la population des provinces en soient déjà informés. Je ne sais pas si c’est par les journaux ou la télévision que l’on devrait d’abord informer la population et leur dire l’état de la situation, et à partir de là sensibiliser la population en leur disant que c’est arrivé et que nous avons les preuves — en 1975, lorsqu’on a réalisé le problème, il était trop tard, les forêts y ont passé — et voici les solutions que le comité sénatorial propose. Il s’agirait premièrement d’informer la population sur une grande échelle, de façon à ce qu’elle le sache.

On annonce toutes sortes de choses à la population. On pourrait donc annoncer que la moitié du territoire canadien est en danger, et voici les solutions que le comité recommande, avec nos propres experts dont on dispose au Canada. La population sera sensibilisée et acceptera mieux les traitements que les universitaires et chercheurs auront trouvés.

[*Traduction*]

Le président : Pour conclure, je vais céder la parole à la sénatrice Merchant, puis je vais vous transmettre de l’information.

La sénatrice Merchant : Je ne suis pas en désaccord du tout. Je pense qu’il serait bon d’informer la population sur la situation qui sévit en ce moment et sur les travaux que nous menons dans ce dossier. Toutefois, je ne suis pas certaine que la diffusion de messages publicitaires soit la solution. Cela n’ajouterait-il pas une grosse dépense à nos procédures?

La sénatrice Eaton : J’essayais simplement de trouver des moyens de sensibiliser la population. Cela pourrait être vous ou Terry, par exemple, qui prenez la parole sur les ondes de la télévision régionale.

La sénatrice Merchant : Je comprends.

La sénatrice Eaton : La sénatrice Callbeck, à l’Île-du-Prince-Édouard. Il doit y avoir un moyen plus rentable d’y parvenir et nous allons le trouver.

La sénatrice Merchant : Je partage votre avis, mais je croyais que vous aviez parlé de publicité.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Je crois ce que la sénatrice Merchant vient de dire. On a une institution du nom de Parcs Canada. Si la tordeuse de bourgeon d’épinette passe dans les forêts, elle passera également dans les parcs. Ne pourrait-on pas demander à Parcs

information with the public? They have the budget to take care of parks. In two years' time, there may be no parks to speak of.

Fixing this problem will require the involvement of forestry companies and all stakeholders. It may not be our role, as a committee, but we should ask Parks Canada to take the lead in the matter and get the word out to the public. The agency has budgets for parks across the country. Addressing the problem is in the national interest, and the agency has a duty to do so. I think we should apply some pressure there. We do not have the funds to place television ads, but Parks Canada does. It is the agency's responsibility to take the initiative, at our request, and to spend part of its budget on getting the information out there.

The committee, on its end, can hear from experts on how to combat the budworm — and we will.

[English]

The Chair: We will conclude with Senator Dagenais, but first I will recognize Senator Ogilvie.

Senator Ogilvie: Thank you, senator.

I would introduce a bit of caution here in terms of us getting ahead of ourselves on this issue. This is not an issue that is unknown to the entire forestry industry in most communities and all the parks. The bug is going through a cyclical phase and is in a resurgent phase. They've been monitored for a considerable period of time, so it is unlikely that this committee is going to discover something remarkably new that requires us to suddenly go for national advertising. But I think Senator Eaton's point is well taken in that at some point in our proceedings, if indeed there was an aspect that we were able to identify in terms of communication and a strategy that emerged from the study, we should look at that. But I think these are issues that the committee should always be very careful with and identify at the appropriate point.

I would just fall back and say that this is not an issue that we are going to be truly novel on. This is an enormously important issue. It has been around in the forest industry, with active pursuit, for a hundred years, and we're in a new and resurgent phase.

Senator Mercer: I would be extremely surprised if all of the provinces weren't on top of this already, particularly the Province of Quebec, where the infestation is currently. I note from the presentation that was made to a meeting of the Atlantic Conservative caucus this morning that the New Brunswick Forest Products Association and the Forest Products Association of Nova Scotia were part of that process. I think everybody knows about it. It may be something that hasn't been on our radar. There are people in New Brunswick who want to be

Canada de se charger de cette question et diffuser cette information au public? Ils ont des budgets et des parcs. Or, il risque de ne plus y en avoir au bout de deux ans.

Il faudrait impliquer les compagnies forestières et impliquer tout le monde. Ce n'est peut-être pas notre rôle, comme comité, mais il faudrait demander à Parcs Canada d'assumer le leadership dans cette question pour informer la population. Ils disposent de budgets et ont des parcs à travers le pays. Ils ont donc un intérêt national et c'est leur devoir. Je crois que nous devrions exercer des pressions sur eux. Nous ne disposons pas des budgets pour diffuser des messages à la télévision. Toutefois, Parcs Canada a ces budgets. C'est à eux de prendre l'initiative, à notre demande, pour qu'ils consacrent une partie de leur budget à l'information.

Pour notre part, nous pouvons entendre des spécialistes pour savoir comment combattre cette tordeuse — et nous le ferons.

[Traduction]

Le président : Le sénateur Dagenais terminera la discussion, mais tout d'abord, je vais céder la parole au sénateur Ogilvie.

Le sénateur Ogilvie : Merci, sénateur.

Je crois qu'un peu de prudence s'impose ici; nous ne devrions pas trop nous avancer dans ce dossier. C'est un problème qui est connu de l'ensemble du secteur forestier, dans la plupart des collectivités et dans tous les parcs. Les épidémies de tordeuse des bourgeons de l'épinette surviennent de manière cyclique, et cet insecte est maintenant de retour après plusieurs années. On surveille sa progression depuis très longtemps, alors il est très peu probable que le comité découvre quelque chose de nouveau à son sujet qui exige de lancer soudainement une campagne publicitaire nationale. Il n'en demeure pas moins que la remarque de la sénatrice Eaton devrait être prise en considération. Si notre étude nous permet de dégager une stratégie ou une possibilité de communication, il ne faudrait pas l'écarter. Selon moi, ce sont des questions que le comité doit soulever au moment opportun et sur lesquelles il doit être prudent.

J'insiste encore là-dessus, mais j'estime que ce n'est pas un dossier auquel nous pouvons apporter quelque chose de véritablement nouveau. Cette question revêt une importance critique. La tordeuse des bourgeons de l'épinette ravage les forêts depuis une centaine d'années, et l'industrie tente activement de mettre au point des moyens de lutter contre ce ravageur forestier. Il s'avère que cet insecte est revenu en force.

Le sénateur Mercer : Je serais extrêmement étonné que des provinces ne soient pas au courant de ce fléau, particulièrement le Québec, où l'infestation est très importante à l'heure actuelle. D'après ce qu'elles ont dit, lors d'une réunion du Caucus conservateur de l'Atlantique, l'Association des produits forestiers du Nouveau-Brunswick et l'Association des produits forestiers de la Nouvelle-Écosse font toutes deux partie du processus. Je pense que tout le monde est au courant. C'est peut-être un dossier dont on ne s'est simplement pas préoccupé. Il y a

ready to attack the budworm before it leaves Quebec and comes east, and I'm sure it's the same as it moves west.

We don't have to inform the people in the industry. They already know that it's happening. I think it would be a good idea for us to ask the provincial governments what they're doing, what their plans are, but it will not be a surprise to the Minister of Natural Resources in New Brunswick or the Minister of Natural Resources in Nova Scotia.

[Translation]

Senator Dagenais: I just have a comment. Having lived in the Lanaudière region for over 24 years, I remember when the infamous spruce budworm wreaked havoc in the 1980s. I was keeping a close eye on things, obviously, and entire forests were being ravaged. The problem started at the top of the spruce. I lost a few.

As Senator Ogilvie explained, it would seem that the bug has been dormant for a while and is now having a resurgence.

This morning, I heard about the spruce budworm. Of course, I cannot claim to know all about the phenomenon, but I do know that, in the 1980s, the same scourge took a terrible toll.

As Senator Mercer said, there may already be measures in place, and they may have improved. That was what I wanted to say.

[English]

The Chair: We have come back to the motion on communications, honourable senators. Do I have a mover?

It is moved by Senator Ogilvie that we adopt the motion relating to communications. Our communications person will be Mona Ishack. Thank you.

If you permit me, given what I have heard, the steering committee will consult with the communications officer and then bring options to you later. Is that satisfactory?

On the motion proposed by Senator Ogilvie, I will now ask for a vote. All those in favour will say "yea."

Hon. Senators: Yea.

[Translation]

Senator Maltais: Forgive me for bringing this up again, but I come from a forestry region that is three times the size of France.

Twenty-five years ago, when the first epidemic struck the north shore of Quebec, in 1975, there were 12 forestry companies in business. Millions of hectares were lost.

des gens au Nouveau-Brunswick qui sont prêts à s'attaquer à l'épidémie avant qu'elle ne quitte le Québec et se déplace vers l'Est, et je suis sûr que c'est la même chose du côté de l'Ouest.

Nous n'avons pas besoin d'informer les gens de l'industrie. Ils connaissent déjà très bien le problème. Je pense que ce serait une bonne idée de demander aux gouvernements provinciaux quels sont leurs plans à cet égard, mais ce ne sera pas une surprise pour le ministre des Ressources naturelles au Nouveau-Brunswick ni pour son homologue de la Nouvelle-Écosse.

[Français]

Le sénateur Dagenais : J'ai juste un commentaire. Ayant vécu dans la région de Lanaudière pendant plus de 24 ans, je me souviens, dans les années 1980, on avait vécu le fameux fléau de la tordeuse du bourgeon de l'épinette. Je patrouillais, évidemment, et on voyait des forêts entièrement dévastées. Le problème commençait à la tête de l'épinette. J'en avais d'ailleurs perdu quelques-uns.

Comme le sénateur Ogilvie l'a expliqué, on dirait que pour un certain temps elle dort, puis elle revient.

Ce matin, j'entendais parler de la tordeuse du bourgeon d'épinette. Évidemment, je ne peux pas dire que je connaissais bien le phénomène, mais je sais que dans les années 1980, on avait eu le même fléau et cela avait été terrible.

Comme le disait le sénateur Mercer, il y a peut-être des moyens déjà en place et cela s'est peut-être déjà amélioré. C'était le commentaire que je voulais apporter.

[Traduction]

Le président : Nous devons revenir à la motion visant les communications, honorables sénateurs. Quelqu'un veut-il en faire la proposition?

Le sénateur Ogilvie propose que nous adoptions la motion concernant les communications. Notre agente de communications sera Mona Ishack. Merci.

Si vous me permettez, avec ce que j'ai entendu, j'aimerais ajouter que le comité de direction discutera avec l'agente de communications, puis vous reviendra avec des options. Est-ce que cela vous convient?

En ce qui concerne la motion proposée par le sénateur Ogilvie, je vais maintenant mettre la question aux voix. Que tous ceux qui sont en faveur disent « pour ».

Des voix : Pour.

[Français]

Le sénateur Maltais : Je m'excuse de revenir là-dessus. Je viens d'une région forestière où l'étendue est trois fois la grandeur de la France.

Il y a 25 ans, lorsque la première épidémie est arrivée sur la Côte-Nord, en 1975, il y avait 12 compagnies forestières qui étaient en exploitation. On a perdu des millions d'hectares.

Back then, the companies all joined forces to find the best product to combat the bug. Millions of hectares of forest were still lost because the wood was no longer usable.

Today, only one forestry company remains in that same region. We should ask ourselves whether it has the resources to save all that forest.

I know Quebec is home to a great many environmentalists, but they tend to congregate on Sainte-Catherine Street instead of up north. They are not particularly fond of the cold. All they wear is a little square, but I will not say what colour it is. There are, however, 250,000 people who live in northern Quebec, in forest territory.

Today, it would be unfair to put all of the responsibility for protecting such a large area of land on a single company. In the 1980s, there were 12 of them, and, pooling their resources, they beat the bug. It can be beaten, you know. Using science and physical resources, the bug can be beaten: cutting is done, trees are cut, fire is used. Today, only one company remains, reduced to a plant with some 250 employees. It does not have the resources to fight this scourge.

So we need to pay closer attention to this than the provinces do. I hope that Quebec, among others, will respond appropriately, but I am not so sure. They do not have the resources. The solution to the budworm epidemic will not come from the social economy. It will come from scientists, the people who develop the highly specialized techniques. I am certain that, in 2013, scientists have found better methods than the ones used in 1975.

The Chair: Thank you, Senator Maltais. Before ending this round, I am going to give the floor to Senator Ogilvie.

[English]

Senator Ogilvie: Well, I want to make it clear I wasn't arguing against us doing the study. I was just indicating that you're going to find it is a complex issue and there are forestry departments in every province who are charged with, in fact, the very responsibility that Senator Maltais is describing. There are research organizations in each province.

Furthermore, picking up on the senator's comments, our forest industry has historically not been very active themselves with regard to protecting their own huge opportunity and investment. There far fewer forestry companies today, but some of them are quite a bit bigger and have launched themselves into looking at the knowledge base of their resource.

I think if we do the study, we will hear from some very knowledgeable people. My point was that we shouldn't get ahead of ourselves with regard to a PR strategy. Senator Eaton's point is well taken. We should think actively about that, but a committee

À cette époque, les compagnies s'étaient toutes associées pour trouver le meilleur produit afin de contrer la tordeuse du bourgeon d'épinette. Il s'est perdu des millions d'hectares de bois quand même parce que le bois n'est plus utilisable.

Aujourd'hui, dans le même territoire, il ne reste qu'une seule compagnie forestière. A-t-elle les moyens de sauvegarder cette forêt? Posons-nous la question.

Je sais qu'au Québec, on a beaucoup d'écologistes, mais ils sont beaucoup plus sur la rue Sainte-Catherine que dans le Nord. Ils n'aiment pas tellement le froid. Ils ne s'habillent que d'un petit carré, et je ne dirai pas la couleur. Mais il y a quand même 250 000 personnes qui vivent dans le Nord du Québec, dans la forêt.

Je trouve qu'aujourd'hui, ce serait injuste de laisser à une seule entreprise le soin de protéger une si grande étendue. À l'époque, il y avait 12 entreprises; elles se sont unies et elles l'ont combattue. Cela se combat, vous savez? Scientifiquement et matériellement, on fait des tranchées, on coupe le bois, on met le feu; cela se combat. Mais aujourd'hui, il n'y a qu'une entreprise qui est réduite à environ 250 employés à l'usine. Elle n'a pas les moyens de combattre ce fléau.

Il faut donc examiner cela plus attentivement que certaines provinces vont le faire. Entre autres, j'espère que le Québec va bien le faire, mais je n'en suis pas certain. En ce moment, ils n'ont pas de ressources. Ce n'est pas de l'économie sociale dont on a besoin pour combattre la tordeuse du bourgeon d'épinette. Ça prend des scientifiques, des gens qui ont mis au point des méthodes ultramodernes. Je suis convaincu que les scientifiques ont trouvé d'autres méthodes en 2013 que celles qu'on utilisait en 1975.

Le président : Merci, sénateur Maltais. Avant de compléter cette ronde, je vais donner la parole au sénateur Ogilvie.

[Traduction]

Le sénateur Ogilvie : Je tiens à préciser que je ne m'oppose pas à cette étude. Je disais simplement que vous alliez trouver ce dossier complexe et qu'en fait, chaque province a son ministère des Forêts auquel incombe la responsabilité dont a parlé le sénateur Maltais. Il y a des organisations de recherche dans chaque province.

De plus, pour revenir sur les observations du sénateur, notre industrie forestière n'a jamais véritablement pris les devants pour ce qui est de protéger ses possibilités et ses investissements. Les compagnies forestières sont beaucoup moins nombreuses aujourd'hui, mais certaines d'entre elles sont plus importantes et ont même entrepris de développer une base de connaissance de leurs ressources.

Si nous effectuons l'étude, je pense que nous allons recueillir des témoignages de gens qui connaissent très bien le dossier. Ce que je dis, c'est que nous ne devrions pas précipiter les choses en élaborant une stratégie de relations publiques. La sénatrice Eaton

of this nature has to reach a point where it is very knowledgeable on the subject from the witnesses we get before we put out a major commentary on something that is not an unknown phenomenon.

That was my only point. I don't disagree with anything that Senator Maltais said. In fact, he is absolutely right.

The Chair: The chair recognizes the importance of a knowledge base to the industry, Senator Ogilvie. Maybe on that matter, before going to the last motion, we could ask the steering committee, when it meets, to ask the researcher for a short report on what is happening now and the extent per province that is being affected.

The final motion is to confirm the time slot. The time slot would be Tuesdays at the adjournment of the Senate but not before 5 p.m., and Thursday morning between 8 and 10 a.m. Do I have a mover, please?

It was moved by Senator Merchant for the time slot. Are there any questions?

[Translation]

Senator Maltais: Can the clerk assure us that the time slot does not conflict with our other committees?

Mr. Pittman: Yes.

Senator Maltais: Thank you.

[English]

Senator Mercer: I would also move that the senators' staff be authorized to remain in the room when the committee meets in camera, unless there is a decision for a particular meeting to exclude all staff.

The Chair: Senators, you have heard the addition to the motion? It is moved by Senator Merchant. The chair will now recognize Senator Raine.

Senator Raine: I'm not a regular member of the committee, but I am from British Columbia. I see in your first financial report for 2013-14, you have activity 1 in British Columbia. Could give me an outline on what that is about?

The Chair: Would the clerk please advise?

Mr. Pittman: Late last spring, the committee went on a fact-finding mission to Kelowna and the Osoyoos region with regard to the study on innovation, research and agriculture.

Senator Raine: That is past?

The Chair: Already gone.

Senator Raine: Thank you.

a raison. Nous devrions y réfléchir, mais un comité comme le nôtre doit être très bien informé, grâce aux témoins, avant de se prononcer sur un phénomène qui n'est pas méconnu.

C'est ce que j'avais à dire. Je ne suis pas du tout en désaccord avec le sénateur Maltais. En fait, il a parfaitement raison.

Le président : Sénateur Ogilvie, je suis également conscient de l'importance d'une base de connaissances pour l'industrie. À cet égard, avant de traiter la dernière motion, nous pourrions demander au comité de direction, lorsqu'il se réunira, de demander à l'attaché de recherche de rédiger un bref rapport sur la situation actuelle et la mesure dans laquelle chaque province est touchée.

La dernière motion concerne l'horaire des séances régulières. Le comité se réunirait les mardis, à l'ajournement du Sénat, mais pas avant 17 heures, et les jeudis matin, entre 8 et 10 heures. Quelqu'un peut-il en faire la proposition?

La sénatrice Merchant propose la motion visant le créneau horaire. Y a-t-il des questions?

[Français]

Le sénateur Maltais : Est-ce que le greffier peut nous assurer que nous ne sommes pas en conflit d'horaire avec nos autres comités?

M. Pittman : Oui.

Le sénateur Maltais : Merci.

[Traduction]

Le sénateur Mercer : Je proposerais également que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la salle pendant les réunions à huis clos, à moins que le comité ne décide, pour une séance particulière, d'exclure tout le personnel.

Le président : Honorables sénateurs, avez-vous entendu l'ajout à la motion? La sénatrice Merchant en fait la proposition. Je vais maintenant céder la parole à la sénatrice Raine.

La sénatrice Raine : Je ne suis pas une membre régulière du comité, mais je viens de la Colombie-Britannique. Je vois, dans votre premier rapport financier pour 2013-2014, que l'activité 1 se déroule en Colombie-Britannique. Pourriez-vous me dire de quoi il s'agit exactement?

Le président : Le greffier pourrait-il nous éclairer là-dessus?

M. Pittman : Au printemps dernier, le comité a mené une mission d'information à Kelowna et dans la région d'Osoyoos, dans le cadre de son étude sur l'innovation, la recherche et l'agriculture.

La sénatrice Raine : Elle est déjà effectuée?

Le président : Absolument.

La sénatrice Raine : Merci.

[Translation]

The Chair: It is therefore agreed that the committee will meet during the proposed time slot.

[English]

Honourable senators, before we leave, maybe we could go in camera to consider a few items such as our next order of reference. Also, there will be a motion tabled this afternoon and I shared information with the deputy chair for unanimous consent.

I will ask to take a one-minute break and move immediately into an in-camera session.

(The committee continued in camera.)

OTTAWA, Tuesday, November 19, 2013

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day, at 5 p.m., in camera to consider a draft agenda, and examine research and innovation efforts in the agricultural sector; and in public to consider a draft budget.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[Translation]

The Chair: Honourable senators, the meeting is now public.

[English]

The chair is asking the Agriculture and Forestry Committee to examine a draft budget for the fiscal year 2013-2014 in the amount of \$22,556 for a fact-finding mission in Ontario and for it to be submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration. As for the trip, it would hopefully be completed by the end of February, 2014. Do I have a consensus?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I see that we do have a consensus. The chair will declare that the budget is adopted and carried.

Are there any other comments, honourable senators? If not, at this point the chair will recognize that no comments are made and I declare the meeting adjourned.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, December 5, 2013

The Standing Committee on Agriculture and Forestry met this day at 8:02 a.m. to examine and report on the importance of bees and bee health in the production of honey, food and seed in Canada.

[Français]

Le président : Il est donc convenu que le comité siégera tel que proposé.

[Traduction]

Honorables sénateurs, avant de lever la séance, nous pourrions peut-être siéger à huis clos afin de discuter de certaines questions faisant l'objet de notre prochain ordre de renvoi. De plus, une motion sera déposée cet après-midi, et j'ai déjà communiqué l'information au vice-président, afin d'obtenir le consentement unanime.

Nous allons donc faire une pause d'une minute, après quoi nous poursuivrons la séance à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)

OTTAWA, le mardi 19 novembre 2013

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui à huis clos, à 17 heures, pour étudier un projet d'ordre du jour et étudier les efforts de recherche et d'innovation dans le secteur agricole; et en public pour faire l'étude de l'ébauche d'un budget.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[Français]

Le président : Honorables sénateurs, la réunion est maintenant publique.

[Traduction]

Le président demande au Comité de l'agriculture et des forêts d'examiner un budget provisoire de 22 556 \$ pour l'exercice 2013-2014 en vue d'effectuer une mission chargée de recueillir des faits en Ontario et de le renvoyer au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Quant au voyage, nous espérons le terminer d'ici la fin de février 2014. Y a-t-il consensus?

Des voix : Oui.

Le président : Je constate qu'il y a consensus. Je déclare que le budget est adopté.

Avez-vous d'autres observations à formuler? S'il n'y en a pas, la séance est levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 5 décembre 2013

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 8 h 2, pour examiner, pour en faire rapport, l'importance des abeilles et de leur santé dans la production de miel, d'aliment et de graines au Canada.

TOPICS: The importance of pollinators in agriculture and actions that could be taken to protect them.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, I call the meeting to order. I welcome you all, honourable senators, to this meeting of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry.

[*English*]

I welcome everyone to the first meeting on our order of reference on bees. My name is Percy Mockler, a senator from New Brunswick. At this time, I would like to ask the senators to introduce themselves.

[*Translation*]

Senator Robichaud: Fernand Robichaud, Saint-Louis-de-Kent, New Brunswick.

Senator Tardif: Claudette Tardif from Alberta.

[*English*]

Senator Merchant: Welcome. Pana Merchant, Saskatchewan.

[*Translation*]

Senator Maltais: Ghislain Maltais, Quebec.

Senator Rivard: Michel Rivard, from the Laurentides, Quebec.

[*English*]

Senator Oh: Senator Oh, Ontario.

[*Translation*]

Senator Dagenais: I am Senator Dagenais from Quebec.

[*English*]

Senator Buth: JoAnne Buth from Manitoba.

Senator Ogilvie: Kelvin Ogilvie, Nova Scotia.

The Chair: Thank you, honourable senators. Today the committee will begin hearing witnesses with regard to our order of reference on the importance of bees and bee health in the production of honey, food and seed in Canada. I believe it is appropriate this morning to read the order of reference that we have received from the Senate of Canada:

That the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry be authorized to examine and report on the importance of bees and bee health in the production of honey, food and seed in Canada. In particular, the Committee shall be authorized to examine this topic within the context of:

SUJETS : L'importance des pollinisateurs en agriculture et les mesures à prendre pour les protéger.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs, je déclare la séance ouverte. À chacun et chacune de vous, honorables sénateurs, je souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts.

[*Traduction*]

Bienvenue à tous à cette première réunion sur l'ordre de renvoi concernant les abeilles. Je m'appelle Percy Mockler, je suis sénateur du Nouveau-Brunswick. Je demanderais maintenant aux sénateurs de se présenter.

[*Français*]

Le sénateur Robichaud : Fernand Robichaud, Saint-Louis-de-Kent, au Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Tardif : Claudette Tardif, de l'Alberta.

[*Traduction*]

La sénatrice Merchant : Bienvenue. Pana Merchant, de la Saskatchewan.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Ghislain Maltais, Québec.

Le sénateur Rivard : Michel Rivard, les Laurentides, Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Oh : Sénateur Oh, de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Je suis le sénateur Dagenais, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Buth : JoAnne Buth, du Manitoba.

Le sénateur Ogilvie : Kelvin Ogilvie, de la Nouvelle-Écosse.

Le président : Merci, chers collègues. Notre comité entendra aujourd'hui des témoins au sujet de l'ordre de renvoi sur l'importance des abeilles et de la santé des abeilles pour la production de miel, d'aliments et de semences au Canada. J'estime utile de lire l'ordre de renvoi qui nous a été dévolu par le Sénat du Canada, à savoir :

Que le Comité permanent de l'agriculture et des forêts soit autorisé à étudier, pour en faire rapport, l'importance des abeilles et de leur santé dans la production de miel, d'aliments et de graines au Canada. Plus particulièrement, le comité sera autorisé à étudier les éléments suivants :

- (a) the importance of bees in pollination to produce food, especially fruit and vegetables, seed for crop production and honey production in Canada;
- (b) the current state of native pollinators, leafcutter and honey bees in Canada;
- (c) the factors affecting honey bee health, including disease, parasites and pesticides in Canada and globally;
- (d) strategies for governments, producers and industry to ensure bee health . . .

Honourable senators, this morning we have the honour to have with us the Executive Director of the Canadian Honey Council, Mr. Rod Scarlett. Mr. Scarlett, thank you for accepting our invitation to share with the committee, in reference to our order, your comments, opinions, vision and recommendations.

The Canadian Honey Council represents over 7,000 beekeepers, also known as apiculturists. In 2012, the honey industry recorded sales of \$173 million.

Mr. Scarlett, I will now ask you to make your presentation, to be followed by questions from the senators.

Rod Scarlett, Executive Director, Canadian Honey Council: Thank you, chair and honourable senators, for inviting me. I also want to thank the committee members for drafting such a reasonable and well-thought-out context for the committee's discussions and study. I think it is an extremely well-done document, giving you enough scope to understand the issues surrounding bees in Canada and some of the global issues that are affecting them.

I'm going to be relatively brief in my introductions because I have met with a number of you before. A couple of years ago, the Canadian Honey Council did appear here. I've also made some presentations to the House of Commons standing committee that will overlap a bit.

As the senator mentioned, we do represent all beekeepers in Canada. As of 2012, there are a little over 8,000 beekeepers in Canada. Our industry is a little bit different than other agricultural sectors in that the number of producers is growing in Canada. We have gone up significantly. We've also had the number of bees in Canada increase significantly over the last decade, which is, again, a little bit unusual and a little bit in opposition to a lot of the public relations that we've heard out there.

What is unusual is that, while the number of beekeepers is increasing, they are concentrated, for the most part, in B.C. and Ontario and are very small beekeepers. They are hobbyists, people who are maybe into urban beekeeping so may have one or two colonies. That increases the number, but we are finding that

- a) l'importance des abeilles dans la pollinisation pour la production d'aliments au Canada, notamment des fruits et des légumes, des graines pour l'agriculture et du miel;
- b) l'état actuel des pollinisateurs, des mégachiles et des abeilles domestiques indigènes au Canada;
- c) les facteurs qui influencent la santé des abeilles domestiques, y compris les maladies, les parasites et les pesticides, au Canada et dans le monde;
- d) les stratégies que peuvent adopter les gouvernements, les producteurs et l'industrie pour assurer la santé des abeilles; [...]

Chers collègues, nous avons l'honneur d'avoir parmi nous ce matin le directeur général du Conseil canadien du miel, M. Rod Scarlett. Monsieur Scarlett, merci d'accepter notre invitation de venir parler au comité, conformément à notre ordre de renvoi, de vos observations, opinions, visions et recommandations.

Le Conseil canadien du miel représente plus de 7 000 apiculteurs. En 2012, le secteur du miel a enregistré des ventes de 173 millions de dollars.

Monsieur Scarlett, je vous demanderais maintenant de faire vos remarques liminaires, qui seront suivies de questions des sénateurs.

Rod Scarlett, directeur général, Conseil canadien du miel : Merci, monsieur le président, et mesdames et messieurs les sénateurs, de votre invitation. Je souhaite également remercier les membres du comité d'avoir rédigé un texte si bien raisonné et réfléchi pour encadrer les discussions et l'étude du comité. Je pense que ce document est d'une très grande qualité, puisqu'il vous donne assez de latitude pour étudier tous les enjeux entourant les abeilles au Canada, ainsi que certains enjeux internationaux qui les touchent.

Je serais très bref dans mes remarques, puisque j'ai déjà rencontré un certain nombre d'entre vous. Il y a deux ans, le Conseil canadien du miel avait comparu devant votre comité. Par ailleurs, j'avais également comparu devant un comité de la Chambre des communes.

Comme l'a dit le sénateur, nous représentons tous les apiculteurs au Canada. En 2012, nous étions environ 8 000. Notre secteur est quelque peu différent du secteur agricole, car le nombre de producteurs est en hausse partout au Canada. En fait, cette hausse est importante. Par ailleurs, le nombre total d'abeilles au Canada est également en forte croissance depuis 10 ans, ce qui est très particulier et contraire à ce qu'on lit dans les journaux.

Je dis « inusité », car si les apiculteurs sont plus nombreux, ils se concentrent essentiellement en Colombie-Britannique et en Ontario, et ont de toutes petites exploitations. Ce sont des amateurs qui ont une ruche ou deux en milieu urbain. Le nombre total d'apiculteurs est en hausse; en revanche, celui des apiculteurs

the number of commercial beekeepers is relatively constant and represents no more than 20 per cent of the total beekeepers in Canada. By commercial, I mean those beekeepers who make a large percentage of their income from bees.

That can vary, and it does vary significantly from region to region in Canada. In the Prairies, where they are not necessarily near the population markets, they export a lot of their honey, whereas in Quebec, Ontario and B.C. where they are closer to population markets, they can run smaller bee operations, process their honey, package it and sell it at farmers' markets or locally in stores and make a fairly good profit. So you don't need as many bees and colonies to operate and be successful.

The industry has a lot of different operational functions here. Some beekeepers make their living from 20,000 colonies, and some can make it on 50 colonies.

While our association represents all beekeepers, about 85 per cent of the honey that is created in Canada is made in the three western provinces of Manitoba, Saskatchewan and Alberta. That has a lot to do with the crop production and the style of beekeeping occurring there.

Last year we heard that there were significant losses. The winter losses for Canadian beekeepers averaged about 28 per cent, but 15 per cent would seem to be where the average should be. Winter losses have a lot to do with the weather, but a number of significant factors can be involved. I'm sure we'll be discussing some of those. In 2012, the winter losses in Canada were about 15 per cent, so it was a very good year. Again, a lot had to do with weather; we had a terrific weather pattern, so beekeepers across Canada were quite successful.

I'm going to give you a bit of information on our association. The Canadian Honey Council looks at four strategic areas. Two of those strategic areas are hive health and stock replacement, which fit exactly with your committee's mandate. We're very pleased that you are looking at those issues that our association also looks at.

On hive health, we have tried to do a lot of work on pests and pesticides and those types of issues. We've put together a pest management booklet for beekeepers' use and we distribute it across Canada. It's about how to treat pests and how to handle those types of things — an extremely important component of beekeeping. In 2012, we had a major symposium in Winnipeg for beekeepers from across Canada and all the presidents of related associations. We tried to develop a national strategic policy that would look at things like domestic self-sufficiency for beekeeping and perhaps look at bee health to develop a baseline.

One thing out of that committee was the development of some strategies related to the communication of our goals. In terms of self-sufficiency, we've put in a grant request to Agriculture and

professionnels est stable et ne représente guère plus de 20 p. 100 du nombre total. Par professionnels, j'entends les apiculteurs qui tirent une grande proportion de leurs revenus des abeilles.

La taille de leur exploitation peut varier, et elle varie effectivement beaucoup d'une région à l'autre au Canada. Dans les Prairies, où les apiculteurs se retrouvent en régions éloignées, ils exportent l'essentiel de leur production; tandis qu'au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique, où les populations sont plus denses, davantage de petits apiculteurs peuvent produire du miel en petites quantités, le transformer, l'emballer et le vendre localement à un marché agricole ou au magasin du coin, en tirant un bon profit. Dans ce contexte, on n'a pas besoin d'autant d'abeilles ou de colonies pour être rentable.

Ainsi, on trouve de tout. Certains apiculteurs possèdent 20 000 colonies, tandis que d'autres sont tout à fait rentables avec seulement 50.

Bien que notre association représente tous les apiculteurs, il reste que 85 p. 100 de la production de miel au Canada se concentre dans les trois provinces de l'Ouest, à savoir le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Ceci est attribuable à la production à grande échelle de céréales et du type d'apiculture qui s'y déroulent.

L'année dernière, nous avons connu de lourdes pertes hivernales, qui ont été d'environ 28 p. 100 en moyenne, alors qu'elles devraient se situer à 15 p. 100. Les pertes hivernales ont beaucoup à voir avec la météo, mais d'autres facteurs peuvent également entrer en jeu. Je suis sûr que nous en discuterons tout à l'heure. En 2012, les pertes hivernales au Canada étaient d'environ 15 p. 100, soit une très bonne année. Là encore, la météo était le plus important facteur; nous avons eu un hiver à peu près idéal, ainsi les apiculteurs ont connu très peu de pertes.

Permettez-moi de vous donner un peu d'information au sujet de notre association. Le Conseil canadien du miel s'intéresse à quatre facteurs clés. Deux de ces facteurs sont la santé des colonies et le remplacement des stocks, ce qui cadre tout à fait avec votre mandat. Nous sommes d'ailleurs très heureux que vous vous intéressiez à ces questions clés.

En ce qui concerne la santé des ruches, nous avons fait beaucoup de travail sur les ravageurs et les pesticides. Nous avons d'ailleurs créé un livret sur la gestion des ravageurs à l'intention des apiculteurs, et nous distribuons ce livret partout au Canada. On y trouve de l'information sur la façon d'éradiquer les ravageurs — un aspect très important de l'apiculture. En 2012, nous avons organisé un grand symposium à Winnipeg pour tous les apiculteurs de partout au Canada, ainsi que pour les présidents des associations connexes. Nous avons essayé de forger une stratégie nationale qui s'attarderait sur des questions comme l'autosuffisance des apiculteurs, et la création d'une base de données sur la santé des abeilles.

Ce comité a d'ailleurs développé quelques stratégies de communication de nos objectifs. En ce qui concerne l'autosuffisance, nous avons présenté une demande de fonds à

Agri-Food Canada to assist us in developing that. It's a difficult issue because of our weather. We're not necessarily capable of producing bees when various areas in the provinces need those bees. Many of our bees, for example the queens, are imported to Canada. Many of those packages go to Western Canada because of overwintering losses; and you need to replace your stock to be able to create honey.

In 2012, one of the main issues in Ontario and Quebec was pesticide use. In 2012, the Ontario Beekeepers' Association asked the Canadian Honey Council to put together a committee and make some recommendations regarding pesticides. Our committee met for about six months and made approximately 64 recommendations to the Pest Management Regulatory Agency, industry, CropLife Canada, grain and crop growers and ourselves. We are currently following up on those recommendations. I am pleased to say that PMRA adopted almost all of our recommendations for 2013. That speaks highly of PMRA in recognizing the industry's needs.

We've been trying to work cooperatively with all those involved in the bee industry — grain growers, crop growers, CropLife Canada, all beekeepers' associations and equipment manufacturers — to address the pesticide issue, which, although regional, has seemingly taken on a national scope. Certainly, there is concern in areas outside Ontario and Quebec that pesticides have an impact on bees, but we just haven't seen it to the same extent. How that impact relates to bee diseases, other pesticides, monoculture practices for farming, weather, environment is not known. There has not been much significant research to know how those things all work. Again, I'm very glad to see that the committee has taken on this task and am looking forward to seeing the recommendations that you put forth.

The Chair: Thank you, Mr. Scarlett.

Senator Merchant: Good morning. I'm from Saskatchewan, as I told you. I remember driving in Tisdale where there was a sign, which may still be there, that reads, "The land of rape and honey." This is an important issue for Saskatchewan.

I'm trying to understand the issue. From what you said this morning, you can start beehives from the queens. How long do the bees live? Do they live over the winter or do you have to start a new hive every year?

Mr. Scarlett: Certainly, you can overwinter. About 25 years ago the border closed to importing bees from the United States. It used to be the practice that beekeepers would import packages of bees, kill them off in the winter and buy in the spring. The border closed and that changed the beekeeping industry dramatically. We are now keepers of bees over winter. Sometimes within storage facilities they can wrap the colony in the hives to keep them warm. For the most part, beekeepers overwinter bees and start their

Agriculture et Agroalimentaire Canada. L'autosuffisance est difficile au Canada à cause de notre climat. Nous ne sommes pas nécessairement capables de produire des abeilles dans les régions où on en a besoin. Beaucoup d'abeilles, dont les reines, sont d'ailleurs importées, notamment dans les provinces de l'Ouest, en raison des pertes subies pendant l'hiver. Et pour produire du miel, il faut remplacer les stocks.

En 2012, l'un des principaux enjeux en Ontario et au Québec a été l'utilisation des pesticides. Cette année-là, l'Ontario Beekeepers' Association a demandé au Conseil canadien du miel de former un comité et de formuler des recommandations au sujet des pesticides. Notre comité s'est réuni pendant environ 6 mois et a formulé près de 64 recommandations à l'intention de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire ou ARLA, du secteur, de CropLife Canada, des cultivateurs de grains et de notre organisation. Nous faisons actuellement le suivi de ces recommandations. Je suis heureux de vous dire que l'ARLA a adopté presque toutes les recommandations pour 2013, reconnaissant ainsi les besoins de l'industrie.

Nous tentons de collaborer avec tous les intervenants du secteur apicole — les producteurs de céréales, les cultivateurs, CropLife Canada, toutes les associations d'apiculteurs et les fabricants d'équipement afin d'aborder la question des pesticides qui, bien qu'elle soit régionale, semble maintenant toucher tout le pays. À l'extérieur de l'Ontario et du Québec, on s'inquiète, mais dans une moindre mesure, des effets des pesticides. On ne sait pas quels sont les liens de cause à effet entre les pesticides, les pratiques de monocultures, les conditions météorologiques, l'environnement et les maladies des abeilles. Il n'y a pas eu beaucoup de recherches importantes pour savoir comment tout ça fonctionne. Encore une fois, je suis très heureux que le comité ait assumé cette tâche et je suis impatient de voir les recommandations que vous formulerez.

Le président : Merci, monsieur Scarlett.

La sénatrice Merchant : Bonjour. Comme je vous l'ai dit, je viens de la Saskatchewan. Je me souviens de m'être rendue à Tisdale en voiture et il y avait une affiche qui disait, et elle y est peut-être toujours « La terre du colza et du miel ». C'est une question importante pour la Saskatchewan.

Je tente de comprendre l'enjeu. D'après ce que vous avez dit ce matin, vous pouvez bâtir des ruches avec les reines. Combien de temps les abeilles vivent-elles? Survivent-elles à l'hiver, ou devez-vous repartir à neuf chaque année?

M. Scarlett : Il est tout à fait possible de passer l'hiver. Il y a environ 25 ans, la frontière s'est refermée à l'importation d'abeilles des États-Unis. Généralement, les apiculteurs importaient des abeilles, les tuaient l'hiver et en rachetaient au printemps. La frontière a été fermée, ce qui a profondément changé les pratiques de l'industrie. Nous gardons maintenant les abeilles pendant l'hiver. Parfois, dans les installations d'entreposage, on peut emballer la colonie dans les ruches pour

colonies from there. The bees will live throughout the winter if they are kept properly.

Senator Merchant: You don't have any trouble starting new beehives. You have the queen bees to start the hives so it's not a problem.

Mr. Scarlett: We import a significant number of queens from Hawaii, California and Chile. The queens help a little in the genetics and improve the rapid growth of the colony, so they do import queens.

Senator Merchant: The purpose of bees is twofold: One is to produce honey and the other is for the pollination of crops. This is very important to Saskatchewan because of our crops.

With all the difficulties we are hearing about, how is it that we have bumper crops in canola, corn and fruit? I'm trying to understand the disconnect.

Mr. Scarlett: There certainly is a disconnect between what has appeared in the media and what is occurring in the majority of beekeeping areas in Canada; but I don't want to downplay the dramatic effect it's had in Ontario and Quebec, in particular the pesticide issues. Some beekeepers may lose their operations as a result of factors that are out of their control. However, as I tried to explain, in the rest of Canada, where the majority of honey and bees are, it's not all that bad. In fact, it's been very good. Beekeepers are adjusting to winter losses, to environmental issues that are out there, to a number of things, and they are being quite successful at it, in cooperation with grain growers.

Canola is a huge crop, of course, in Western Canada, and beekeepers rely on that canola crop to be successful. The relationship between growers and beekeepers is extremely important.

Yes, you're right that there is disconnect, and there is disconnect for a reason, because some areas in Canada are being adversely affected. We need to address those areas that are adversely affected without impacting those areas that are not being affected.

Senator Merchant: Okay. That's what's we're going to learn, I guess.

Senator Buth: Thank you very much for being here today, Mr. Scarlett. You are our opening witness, so I want to follow up on Senator Merchant's comments about understanding the issues affecting bees. Could you talk about bee diseases, parasites and mites? You talked about the effect of pests on bees; clearly, you need to control pests in the colony as well. It's trying to understand pests and pesticides inside and outside the colony. Could you talk about the disease side of things?

les garder au chaud. La plupart du temps, les apiculteurs font passer l'hiver aux abeilles, puis mettent sur pied les colonies. Les abeilles peuvent vivre pendant l'hiver si elles sont gardées de façon adéquate.

La sénatrice Merchant : Vous n'avez pas de difficulté à commencer de nouvelles ruches. Vous avez les reines, qui peuvent sans problème commencer les ruches.

M. Scarlett : Nous importons un grand nombre de reines d'Hawaï, de la Californie et du Chili. Les reines contribuent un peu à la génétique et favorisent la croissance rapide de la colonie, d'où leur importation.

La sénatrice Merchant : Les abeilles ont deux utilités : elles produisent du miel et elles pollinisent les cultures, d'où leur importance en Saskatchewan.

Avec toutes les difficultés dont nous entendons parler, comment peut-il y avoir des récoltes exceptionnelles de canola, de maïs et de fruits? J'essaie de comprendre cet écart.

M. Scarlett : Il y a certainement un écart entre ce que rapportent les médias et la réalité dans la majorité des régions apicoles du Canada; et je ne veux pas minimiser les effets dramatiques qui se sont fait sentir en Ontario et au Québec, en particulier par rapport aux pesticides. Certains apiculteurs pourraient perdre leurs entreprises en raison de facteurs qu'ils ne contrôlent pas. Toutefois, comme j'ai tenté de vous l'expliquer, ailleurs au Canada, où la majorité du miel et des abeilles se trouvent, ce n'est pas si mal. En fait, tout va très bien. Les apiculteurs s'ajustent aux pertes hivernales, aux enjeux environnementaux, à toutes sortes de choses, et ils réussissent assez bien, en collaboration avec les producteurs de céréales.

Bien sûr, le canola est une culture immense dans l'Ouest du Canada, et les apiculteurs en dépendent pour réussir. La relation entre les producteurs et les apiculteurs est extrêmement importante.

Oui, vous avez raison de dire qu'il y a un écart, et cet écart existe pour une raison, parce que certaines régions du Canada sont affectées de façon négative. Nous devons nous pencher sur les régions qui subissent les effets négatifs sans faire subir d'autres effets aux régions qui n'ont pas été touchées.

La sénatrice Merchant : Très bien. J'imagine que c'est ce que nous apprendrons.

La sénatrice Buth : Merci beaucoup d'être ici aujourd'hui, monsieur Scarlett. Vous êtes notre premier témoin, de sorte que je veux revenir sur les commentaires de la sénatrice Merchant afin de comprendre les problèmes qui affectent les abeilles. Pourriez-vous nous parler des maladies, des parasites et des acariens qui affectent les abeilles? Vous avez parlé des effets qu'ont les ravageurs sur les abeilles; il est clair que vous devez contrôler les ravageurs dans la colonie également. J'essaie de comprendre quels sont les ravageurs et les pesticides à l'intérieur et à l'extérieur de la colonie. Pourriez-vous parler des maladies?

Mr. Scarlett: Sure. Every year the Canadian Association of Professional Apiculturists puts out an overwintering report, and there are factors cited by beekeepers that are the reasons for those overwintering losses. Of course, weather is one of the major ones, but there is also Varroa control for the Varroa mite that was introduced into the Canadian bee population within the last decade or so. Beekeepers have to use products to control the mite. It literally attaches itself to the bee and kind of sucks the blood out, so to speak. You treat by trying to kill the mite. There's Nosema, which is a fungal disease within the guts of a bee. Again, beekeepers have to use treatments — pesticides, insecticides, those types of things — to kill those. Those are the two major diseases that affect bees within Canada. Research on the relationship between Varroa control, Nosema control and anything else out there is ongoing. We need to continue that so that we understand those things.

Of course, there are some other diseases that, again, are controlled by insecticides or by pesticides or other controls, such as foulbrood and small hive beetle. These don't have as much impact as the other two. The other two are the main two that beekeepers are concerned about. They can get fairly good controls against a number of other bee diseases, but those two really stand out as the ones that need to be worked on.

Senator Buth: You talked about why we're getting bees from other parts of the world, but you didn't mention the U.S. Why not?

Mr. Scarlett: We import queens from Hawaii and from California. In part, CFIA has put up some regional boundaries. For example, we cannot import queen bees from other parts of the United States other than those areas.

One of the main issues that occurred this year was in Manitoba. In particular, the overwinter losses were extreme and, because it was so high, beekeepers weren't able to grow their colonies quick enough to make some real good honey production. One of the requests that have come in from Manitoba specifically is that we import packaged bees from the United States. CFIA put together consultations and made some recommendations; November 30 was the final date for input on those consultations. They did a risk assessment, which indicated that there are four risks out there for importing packaged bees from the United States. The comment period ended November 30. Some provinces are looking forward to opening the borders; some certainly don't want that to occur. We are waiting for that comment period to find out what CFIA does finally recommend.

Senator Buth: What is the issue with importing bees from the U.S.? What is the concern?

Mr. Scarlett: CFIA has identified four major disease concerns or risks. Small hive beetle is one of them.

Senator Buth: So it is mainly importing new diseases?

M. Scarlett : Bien sûr. Chaque année, l'Association canadienne des apiculteurs professionnels produit un rapport hivernal, qui fait état des facteurs expliquant, selon les apiculteurs, les pertes subies pendant l'hiver. Bien sûr, les conditions météorologiques sont parmi les facteurs principaux, mais il y a aussi le problème du varroa qui a été introduit dans la population d'abeilles au Canada au cours de la dernière décennie. Les apiculteurs doivent utiliser des produits pour contrôler cet acarien, qui s'attache littéralement à l'abeille et en aspire le sang, en quelque sorte. Pour traiter le problème, il faut tuer l'acarien. Il y a aussi la nosérose, une maladie fongique affectant le tube digestif des abeilles. Encore une fois, les apiculteurs doivent utiliser des traitements — des pesticides, des insecticides, par exemple, pour les tuer. Ce sont les deux principales maladies qui touchent les abeilles au Canada. Des recherches sont en cours pour établir un lien entre le contrôle du varroa, celui de la nosérose et tout le reste. Elles doivent se poursuivre si nous voulons bien comprendre ces phénomènes.

Bien sûr, il existe d'autres maladies qui, elles aussi, sont contrôlées par des insecticides ou des pesticides ou par d'autres moyens, comme la loque, de même que le petit coléoptère des ruches, qui n'ont pas la même portée que les deux autres, qui constituent le plus grand souci des apiculteurs. Il est possible de contrôler de façon assez bonne les autres maladies affectant les abeilles, mais ces deux autres maladies sont vraiment celles auxquelles doivent être consacrés nos efforts.

La sénatrice Buth : Vous avez parlé de la raison pour laquelle nous achetons des abeilles ailleurs dans le monde, mais vous n'avez pas parlé des États-Unis. Pourquoi pas?

M. Scarlett : Nous importons des reines d'Hawaï et de la Californie. L'ACIA a établi des frontières régionales, entre autres. Par exemple, nous ne pouvons pas importer de reines des autres régions des États-Unis.

L'un des principaux problèmes cette année a eu lieu au Manitoba. Les pertes hivernales y ayant été extrêmes, les apiculteurs n'ont pas pu rétablir leurs colonies assez rapidement pour obtenir une bonne production de miel. La province a donc demandé d'importer les abeilles emballées des États-Unis. L'ACIA a mené des consultations — qui se sont terminées le 30 novembre — et a formulé des recommandations. Selon l'évaluation de l'ACIA, l'importation d'abeilles emballées des États-Unis présente quatre risques. La période pour formuler des commentaires a pris fin le 30 novembre. Certaines provinces sont impatientes d'ouvrir les frontières, d'autres ne le veulent pas. Nous attendons la période de commentaires pour voir quelles seront les recommandations finales de l'ACIA.

La sénatrice Buth : Quel est le problème que pose l'importation d'abeilles des États-Unis? Qu'est-ce qui pose problème?

M. Scarlett : L'ACIA a identifié quatre principales maladies ou risques, dont le petit coléoptère des ruches.

La sénatrice Booth : Donc, cela revient principalement à importer de nouvelles maladies?

Mr. Scarlett: It's importing disease and some resistance issues for their bees with some of the products that we use. Those are the risks that they identified.

Senator Buth: On the resistance issue, is it because of the products that we use in Canada that there is resistance? That is, the mites have developed resistance to the products in the U.S.?

Mr. Scarlett: That's correct.

Senator Buth: If you imported the packages, then you'd lose the effectiveness of the product in Canada?

Mr. Scarlett: That's correct.

Senator Tardif: Good morning, Mr. Scarlett. If I understand correctly, beekeepers in Ontario and Quebec are most affected by bee loss as opposed to those, for example, in Western Canada. If I understand as well, the losses of those beekeepers in Ontario and Quebec has been because of the fact that they are closer to corn crops that have been dusted in a certain way? I'm trying to understand here. That's not the case with crops, for example, in Western Canada, which might be canola-based. The reaction of the bees seems to be very different in Ontario and Quebec as opposed to the Prairie provinces. Could you help me understand the situation a little better?

Mr. Scarlett: Sure. The overwintering losses in Ontario and the losses in the rest of Canada are relatively similar in numbers.

The issue in Ontario and Quebec has been that there is indication that a class of seed treatments called neonicotinoids is impacting the bees. That seed treatment is used on corn, soy, canola and a number of grains and oilseeds. However, it seems like during planting of the corn and soy there was some dusting of that seed treatment area and it released during the planting of the seed. That event in 2012 sparked the whole issue. It was a dusting problem. In 2013, there seems to be more evidence that it's not just occurring from dusting, but there are some other issues out there as it relates to that class of seed treatment. It may linger longer in the soil.

I think there's a lot of research to be done on weather, on soil, on water, and on whether the systemic nature of the seed treatment has any impact on the bee deaths themselves. To be fair, when these products were registered by PMRA, there was not really any emphasis placed on honeybees. No one thought that there would be much of an impact on bees. So there were not a lot of requirements made by PMRA to do that initial investigation work. So, in a sense, they're doing a lot of catch-up work right now.

M. Scarlett : Cela revient à importer des maladies et une certaine résistance des abeilles à certains produits que nous utilisons. Ce sont là les risques qu'ils ont cernés.

La sénatrice Buth : Pour ce qui est de la résistance, est-elle causée par les produits que nous utilisons au Canada? C'est-à-dire, en fait, les acariens ont-ils acquis une résistance aux produits aux États-Unis?

M. Scarlett : C'est exact.

La sénatrice Buth : Si vous importez les lots, le produit perd de son efficacité au Canada?

M. Scarlett : C'est exact.

La sénatrice Tardif : Bonjour monsieur Scarlett. Si j'ai bien compris, les apiculteurs de l'Ontario et du Québec sont les principaux touchés par la disparition d'abeilles par opposition à ceux, par exemple, de l'Ouest du Canada. Si j'ai bien compris, les pertes des apiculteurs de l'Ontario et du Québec sont causées par le fait qu'ils sont plus à proximité des cultures de maïs qui ont été poudrées d'une certaine façon? J'essaie de mieux comprendre les choses. Cela n'est pas le cas des cultures, par exemple, de l'Ouest du Canada, qui sont principalement des cultures de canola. La réaction de ces abeilles semble être bien différente en Ontario et au Québec par rapport aux abeilles des provinces des Prairies. Pouvez-vous m'aider à mieux comprendre cette situation?

M. Scarlett : Certainement. Les pertes hivernales en Ontario et les pertes dans le reste du Canada sont relativement semblables pour ce qui est des chiffres.

Il semble qu'en Ontario et au Québec, une classe de produits de traitement des semences appelée néonicotinoïdes a des répercussions sur les abeilles. C'est un produit qui est utilisé pour traiter le maïs, le soja, le canola et un certain nombre de céréales et d'oléagineux. Au cours de la plantation des cultures de maïs et de soja, on aurait procédé au poudrage de ce produit dans cette zone, et le produit a donc été répandu au cours de la plantation des graines. C'est cet événement, qui a eu lieu en 2012, qui a déclenché tout le problème. C'était un problème de poudrage. D'autres recherches menées en 2013 nous portent à croire que cela n'est pas juste dû au poudrage, mais qu'il y a aussi d'autres problèmes qui ont trait à cette classe de produits pour le traitement des semences. Il se peut que ce produit subsiste plus longtemps dans le sol.

Je pense qu'il y a encore beaucoup de recherche à faire sur les sols et l'eau afin de déterminer si la nature systémique du traitement des semences a quelques répercussions que ce soit sur la mortalité des abeilles. Pour être juste, lorsque ces produits ont été enregistrés auprès de l'ARLA, on n'a pas vraiment mis l'accent sur les abeilles domestiques. Personne ne pensait qu'il y aurait vraiment de répercussions sur ces dernières. Par conséquent, l'ARLA n'a pas jugé nécessaire de procéder à ces travaux d'enquête initiale. Donc, dans un sens, ils font beaucoup de rattrapage en ce moment.

Senator Tardif: Now, I understand that beekeepers associations in Ontario and Quebec are calling for a ban on the neonicotinoids, and a similar ban has been put forward in the European Union.

What is the Canadian Honey Council's position on that? Do you think Canada should be moving this type of ban, as they have in the European Union, or as Ontario and Quebec have been asking for? Where do you stand on this issue?

Mr. Scarlett: Nationally, our organization has been — we need to work with everybody involved to help mitigate the risks that may be created by the seed treatments. So we've been working with the Canola Council of Canada, with the Grain Farmers of Ontario, with the Grain Growers of Canada, with the equipment producers, the Canadian Federation of Agriculture, all looking at ways in which we can mitigate the risk to beekeepers.

Thus far — and I put that proviso because it can always change, I guess, with new evidence — but thus far we are not calling for a ban. Certainly, I think the massive use of the seed treatment needs to be reviewed, whether or not it needs to be on all seeds out there.

For the most part, it has been very difficult, particularly in Ontario and Quebec, to buy non-treated seed. Whether or not the agronomics have caught up with the economics is another question that is certainly important. We've made significant advances in a number of areas, and I find it very difficult to believe that we can't make some agronomic advances to help producers, grain producers, determine whether or not they need these seed treatments in their soils the year before. I certainly hope this committee takes a good look at the need for those products and how to evaluate whether that need is there and taking into account the economic implications it has to the grower.

Senator Eaton: Educate me a bit, Mr. Scarlett. What does a neonicotinoid do on a seed crop?

Mr. Scarlett: It's an insecticide. For corn, it prevents a couple of early pests from attacking the corn plant; for canola, it's the same thing. It's treated on the outside of the seed. They use an adhesive to stick that treatment on. One of the issues in Ontario was perhaps that adhesive, in 2012 and 2013, wasn't being successful enough to keep that insecticide treatment on the seed; and so they have developed — and it will be out next year — a new adhesive.

Senator Eaton: Say we take canola, for instance. It grows up; and the bee, by pollinating — at what stage of the canola growth would the bee start pollinating?

La sénatrice Tardif : Je comprends maintenant pourquoi les associations d'apiculteurs de l'Ontario et du Québec demandent une interdiction des néonicotinoïdes, qui ont d'ailleurs été interdites dans l'Union européenne.

Quelle est la position du Conseil canadien du miel sur la question? Pensez-vous que le Canada devrait proposer ce genre d'interdiction, comme on l'a fait en Union européenne, ou comme l'Ontario et le Québec l'ont demandé? Quelle est votre position sur la question?

M. Scarlett : Sur le plan national, notre organisation... Il nous faut collaborer avec toutes les parties concernées pour tenter de limiter les risques que présente le traitement des semences. Nous collaborons donc avec le Conseil canadien du canola, l'Organisation Grain Farmers of Ontario, les Producteurs de grains du Canada, les producteurs d'équipement, et la Fédération canadienne de l'agriculture afin de trouver des façons de limiter les risques pour les apiculteurs.

Jusqu'à maintenant, et je dis cela avec certaines réserves parce que ça peut toujours changer, j'imagine, à la lumière de nouvelles données — mais jusqu'à maintenant nous ne demandons pas d'interdiction. Je pense qu'il est certain que l'utilisation massive de produits de traitement des semences doit être revue, que cela concerne ou non toutes les semences qui existent.

Généralement, il s'est avéré très difficile, particulièrement en Ontario et au Québec, d'acheter des semences non traitées. Le fait de savoir si la recherche agronomique a rattrapé les considérations économiques est une autre question qui est certainement importante. Nous avons fait des progrès considérables dans un certain nombre de domaines et j'ai peine à croire que l'on ne peut pas faire de progrès dans le domaine de l'agronomie afin de venir en aide aux producteurs, aux producteurs de grains, afin de déterminer s'ils ont besoin ou non de ces produits de traitement des semences dans leur sol l'année précédente. J'espère que le comité examinera sérieusement la nécessité de ces produits, évaluera la nécessité de les utiliser, en tenant compte des répercussions économiques que cela représente pour le cultivateur.

La sénatrice Eaton : Veuillez éclairer quelque peu ma lanterne, monsieur Scarlett. Que fait un néonicotinoïde sur une semence?

M. Scarlett : Il s'agit d'un insecticide. Dans le cas du maïs, cela empêche un certain nombre d'organismes nuisibles d'attaquer prématurément le plant; dans le cas du canola, c'est pareil. Le traitement est effectué à l'extérieur de la semence. On utilise un adhésif pour que le produit adhère à la semence. En Ontario, l'un des problèmes avait peut-être trait à cet adhésif, en 2012 et 2013, dans la mesure où celui-ci n'était pas suffisamment efficace pour maintenir le traitement insecticide sur la semence; et c'est ainsi qu'on a mis au point — et il sera disponible l'année prochaine — un nouvel adhésif.

La sénatrice Eaton : Prenons le canola, par exemple. Il pousse; l'abeille, pendant la pollinisation — à quel stade de la croissance du canola l'abeille commencerait-elle à polliniser?

Mr. Scarlett: When it flowers.

Senator Eaton: So that's where they pick up the insecticide?

Mr. Scarlett: They don't necessarily pick up the insecticide from canola; at least, we haven't seen any of that.

Senator Eaton: Or from corn?

Mr. Scarlett: Again, bees don't really get in to pollinate corn. A lot of the issue here has to do with the dust that comes off into the air or on the ground, so that they pick it up that way, or on the plants that are near the fields that are being sprayed.

Senator Eaton: One of the things we heard about in another study we were doing is that the Germans had picked up the fact that some of our bees had flown over GM crops and they could pick it up in the honey. Are GM seeds good for bees or bad for bees, or do they have any effect on bees?

Mr. Scarlett: As far as I know, they don't have any effect on bees.

Senator Eaton: That's good news, then, for Canada, for our research.

Mr. Scarlett: Yes. The fact that there is GM pollen in honey still has the market closed for Canadian honey in Europe. Indications are that that will open up again hopefully in March or April, but there may be labelling issues involved.

Senator Eaton: But it has no effect on the bee?

Mr. Scarlett: No.

Senator Eaton: Does the bee council work with research being done in universities? Do they work with Monsanto, anybody who is producing insecticides or working on GM seeds? Do you go in there and work with them? Do you have any relationship with them?

Mr. Scarlett: We certainly have a relationship. A lot of those major companies — Monsanto, Bayer, Syngenta — all have bee research centres. Some of them are in North America; some are in Europe. We have had round tables with CropLife, of which they are all members. We've had two or three round tables with them where we are getting information from them on the products, the research they're doing, the research on their existing products, research on new products. So the relationship has certainly improved over the last three years, and it needs to improve more, but they are open to hearing our issues and working with us to address the issues.

M. Scarlett : Lorsqu'il est en fleur.

La sénatrice Eaton : Donc, c'est à ce moment-là qu'elles entrent en contact avec l'insecticide?

M. Scarlett : Elles ne s'imprègnent pas nécessairement de l'insecticide du canola; du moins, ce n'est pas ce que nous avons pu observer.

La sénatrice Eaton : Et pour le maïs?

M. Scarlett : Une fois encore, les abeilles n'entrent pas vraiment en contact avec le maïs pendant la pollinisation. Une bonne partie a trait à la poussière présente dans l'air ou sur le sol, et c'est comme cela qu'elles s'en imprègnent, ou sur les plantes qui sont proches des champs faisant l'objet du poudrage.

La sénatrice Eaton : D'après ce que nous avons entendu dans le cadre d'une autre étude, les Allemands ont constaté que certaines de nos abeilles avaient survolé des cultures génétiquement modifiées, ce qui pourrait avoir des conséquences sur leur miel. Les semences génétiquement modifiées sont-elles bonnes ou mauvaises pour les abeilles, ou ont-elles quelque effet que ce soit sur celles-ci?

M. Scarlett : Autant que je sache, elles n'ont pas d'effet sur les abeilles.

La sénatrice Eaton : C'est une bonne nouvelle alors, pour le Canada, pour notre recherche.

M. Scarlett : Oui. Le fait qu'il y a du pollen génétiquement modifié dans le miel fait que le marché européen est toujours fermé pour le miel canadien. On est porté à croire que ce marché s'ouvrira de nouveau, nous l'espérons, en mars ou en avril, mais il se peut qu'il y ait des considérations en matière d'étiquetage à prendre en compte.

La sénatrice Eaton : Mais cela n'a aucun effet sur les abeilles?

M. Scarlett : Non.

La sénatrice Eaton : Le conseil de l'abeille collabore-t-il avec les chercheurs des universités? Collabore-t-il avec Monsanto, ou d'autres producteurs d'insecticides, ou travaille-t-il sur les semences génétiquement modifiées? Intervenez-vous pour collaborer avec eux? Avez-vous des liens avec eux?

M. Scarlett : Nous avons certainement des relations. Bon nombre de ces grandes entreprises — Monsanto, Bayer, Syngenta — sont toutes dotées de centres de recherche sur les abeilles. Certains sont en Amérique du Nord, d'autres en Europe. Nous avons eu des tables rondes avec CropLife, dont ils sont tous membres. Nous avons eu deux ou trois tables rondes avec eux au cours desquelles ils nous ont donné des renseignements sur les produits, la recherche qu'ils effectuent, la recherche qui porte sur leurs produits existants, et la recherche qui porte sur les nouveaux produits. Nos relations se sont certainement bien améliorées au cours des trois dernières années, et il faut que cela se poursuive. Mais ils sont disposés à entendre nos problèmes et à collaborer avec nous pour les résoudre.

Senator Eaton: The same with universities, obviously?

Mr. Scarlett: Yes. We would certainly like to see more money, more research done on pollinator issues.

Senator Eaton: What about something that's very small scale but obviously in Ontario and Quebec? How about insecticides in gardens, people spraying their roses, people spraying their little vegetable patch, which people are apt to do?

Mr. Scarlett: I think it's fair to say that any insecticide that's used is going to have an impact on insects and pollination.

Senator Eaton: Even if it's not directed towards the bee?

Mr. Scarlett: Even if it's not directed towards the bee. That impact might be minimal, but it might have an adverse effect on a cumulative basis. If the urban public could plant pollinator-friendly flowers, it certainly helps the local population of bees.

Senator Eaton: Thank you.

Senator Buth: Just a clarification of the issue about the seed treatment on corn and canola: My understanding is that the issue is the dust that comes off at seeding. It's not during the pollination at all; it's when the seed treatment is actually applied to the seed, and then it's being seeded, and that's in the early spring when maybe the colonies aren't quite as strong as they should be as well. Is that correct?

Mr. Scarlett: That's correct. Certainly, one of the issues that differentiate canola from corn is the size and shape of the seed. It's easier to adhere to a canola seed that's round. Corn, as you know, has all kinds of different shapes in there, so the adhesive component for corn has got to be much, much better than it would for canola.

There is some research, too, that the intensity of the seed treatment is greater on corn than on canola, but I'm not sure about that. Somebody far wiser, I'm sure, will tell you later on.

Senator Ogilvie: Thank you, Mr. Scarlett. Just to finish off the last bit, neonicotinoids are used in the West; isn't that correct?

Mr. Scarlett: That's correct.

Senator Ogilvie: You've already described the success of your bee colonies relative to the others. Because canola is a very large crop, there would be a fair amount of neonicotinoid use.

Mr. Scarlett: That's correct also.

Senator Ogilvie: Honeybee is not a monocultural species. How many varieties would you say are in use across the country? A number, you would think.

La sénatrice Eaton : De toute évidence, il en est de même avec les universités?

M. Scarlett : Oui. Il est certain qu'on aimerait voir davantage de fonds et de recherches consacrés aux problèmes des pollinisateurs.

La sénatrice Eaton : Qu'en est-il d'une autre question qui est à bien plus petite échelle, de toute évidence, en Ontario et au Québec? Qu'en est-il des insecticides utilisés dans les jardins, lorsque les gens vaporisent leurs roses, ou lorsqu'ils vaporisent leur petit potager, ce qu'ils ont le droit de faire?

M. Scarlett : Je pense qu'il est juste de dire que tout insecticide utilisé va avoir des répercussions sur les insectes et la pollinisation.

La sénatrice Eaton : Même s'ils ne sont pas destinés aux abeilles?

M. Scarlett : Même s'il n'est pas destiné aux abeilles. Ces répercussions peuvent être très faibles, mais il se peut que cela ait des effets néfastes de façon cumulative. Si les gens des villes pouvaient planter des plantes favorables aux pollinisateurs, cela viendrait certainement en aide à la population d'abeilles locales.

La sénatrice Eaton : Merci.

La sénatrice Buth : J'aimerais avoir une précision sur le traitement des semences de maïs et de canola : J'ai cru comprendre que le problème était posé par la poussière qui se dégage au moment de la plantation des semences. Ce n'est pas du tout pendant la pollinisation; c'est lorsque le traitement est appliqué aux semences et que les semences sont plantées, et cela se passe au début du printemps lorsque les colonies ne sont pas aussi fortes qu'elles devraient l'être. Est-ce exact?

M. Scarlett : C'est exact. Il est certain que l'un des aspects qui distinguent le canola du maïs est la taille et la forme de la graine. Il est plus facile de faire adhérer un produit à une graine de canola qui est ronde. Le maïs, comme vous le savez, a toutes sortes de formes différentes, ce qui fait que l'adhésif utilisé pour le maïs doit être bien plus efficace que pour le canola.

De la recherche est effectuée sur l'intensité du traitement des semences de maïs par rapport à celles de canola, mais je ne suis pas certain. Je suis sûr que quelqu'un de mieux informé vous le dira plus tard.

Le sénateur Ogilvie : Merci, monsieur Scarlett. Pour conclure ce dernier aspect, les néonicotinoïdes sont utilisés dans l'Ouest; est-ce exact?

M. Scarlett : C'est exact.

Le sénateur Ogilvie : Vous avez déjà décrit la réussite de votre colonie d'abeilles par rapport à d'autres. Étant donné que le canola est une culture très importante, il est probable qu'une bonne quantité de néonicotinoïde soit utilisée.

M. Scarlett : C'est aussi exact.

Le sénateur Ogilvie : Les abeilles domestiques ne constituent pas une seule espèce. Selon vous, combien d'espèces sont-elles utilisées au pays? Donnez-nous une idée d'un chiffre.

Mr. Scarlett: There are a number of different ones.

Senator Ogilvie: Do you have any indication as to whether there are significant differences in bees imported for use in say Eastern Canada versus Western Canada?

Mr. Scarlett: No. I'm probably not the right person to ask.

Senator Ogilvie: That's fine. With regard to pollinators overall, the honeybee isn't the only pollinator, either. What would you say would be the other one or two major pollinators in Canada?

Mr. Scarlett: Certainly bumblebees, flies and birds. They're all pollinators in one sense of the word.

Senator Ogilvie: Bumblebees would constitute a fairly large number of pollinators.

Mr. Scarlett: Certainly the greenhouse operators use bumblebees for pollination.

[Translation]

Senator Robichaud: I would like to follow up on Senator Ogilvie's question. I am interested in the production of blueberries. Of course, as with all other crops, bees play an essential role. What is the relationship between bees or drones and those that are raised by beekeepers?

[English]

Mr. Scarlett: I'm not sure whether there is a relationship per se. It's a matter of intensity when you're talking about blueberries. What blueberry growers need is an intense pollination of their crop, and honeybees provide that opportunity because you're bringing them in. Of course, bumblebees are more natural and are just not able to pollinate to that same extent, so the relationship is not necessarily symbiotic or anything. It's there.

[Translation]

Senator Robichaud: One producer told me that wild bees only need to land on a flower once to pollinate it, while bees owned by beekeepers must land two or three times. Is that the case?

[English]

Mr. Scarlett: Again, I'm probably not the right person to ask because we don't deal a lot with the natural pollinators. We do deal with the honeybee component.

[Translation]

Senator Robichaud: Does the research on bees include wild bees, to find out if diseases spread from one group to the other?

M. Scarlett : Il y en a un certain nombre.

Le sénateur Ogilvie : Y a-t-il quoi que ce soit qui vous porte à croire qu'il y ait des différences significatives entre les abeilles importées dans l'Est du Canada par rapport à celles qui sont importées dans l'Ouest du Canada?

M. Scarlett : Non. Je ne suis probablement pas la personne la mieux placée pour répondre à cette question.

Le sénateur Ogilvie : Pas de problème. Pour ce qui est des pollinisateurs en général, les abeilles ne sont pas non plus les seules. Selon vous, quel serait l'autre grand insecte pollinisateur ou les deux autres grands insectes pollinisateurs au Canada?

M. Scarlett : De toute évidence, il y a le bourdon, les mouches et les oiseaux. Ils sont tous en quelque sorte des pollinisateurs.

Le sénateur Ogilvie : Les bourdons constituent un nombre relativement important de pollinisateurs.

M. Scarlett : Il est certain que les exploitants de serre se servent des bourdons pour assurer la pollinisation.

[Français]

Le sénateur Robichaud : J'aimerais faire suite aux questions du sénateur Ogilvie. Je m'intéresse à la culture du bleuets. Bien sûr, comme toutes les autres productions, les abeilles jouent un rôle de premier plan. Quel rapport y a-t-il entre les abeilles ou les bourdons et celles qui sont élevées par les apiculteurs?

[Traduction]

M. Scarlett : Je ne suis pas certain qu'il y ait vraiment un lien en tant que tel. Lorsque l'on parle de bleuets, c'est une question d'intensité. Ce dont les cultivateurs de bleuets ont besoin, c'est une pollinisation intense de leur culture, et les abeilles domestiques offrent cette possibilité parce qu'on les y amène. Bien évidemment, les bourdons sont plus naturels mais ne sont pas en mesure de polliniser autant, donc le lien n'est pas forcément symbiotique ou autre. Mais il existe.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Un producteur me disait que les abeilles à l'état sauvage ont seulement besoin d'aller sur la fleur une fois pour la polliniser tandis que les abeilles des apiculteurs doivent les visiter deux ou trois fois. Est-ce le cas?

[Traduction]

M. Scarlett : Encore une fois, je ne suis pas le mieux placé pour vous répondre, car nous ne nous intéressons pas beaucoup aux pollinisateurs naturels. Nous nous occupons de ce qui a trait aux abeilles.

[Français]

Le sénateur Robichaud : La recherche menée sur les abeilles de culture, comprend-t-elle les abeilles à l'état sauvage pour savoir si les maladies se propagent autant d'un côté comme de l'autre?

[English]

Mr. Scarlett: A fair bit of research on natural pollinators, including bumblebees, has been done through the University of Guelph and an association called CANPOLIN, but again, I don't know the results of all that research. I don't follow it all that closely. The committee may want to get somebody from that organization to give them more explicit answers.

Senator Robichaud: To your knowledge, are the bumblebees affected by the same things that affect those that are kept in hives?

Mr. Scarlett: Certainly some of the issues are exactly the same. Pesticides would be exactly the same. There may be some pathogens that go across species, so I think there would be a lot of similarities. Again, the levels may affect differently. There could be other factors that I'm just not privy to.

[Translation]

Senator Dagenais: I heard you mention pesticides, which can damage bee colonies. I understand that you import queen bees from outside the country. Have we checked with other countries to find out if they use less harmful pesticides? Other pesticides are used in Europe; might they be less harmful if they were used in Canada?

[English]

Mr. Scarlett: I think it's fair to say that beekeepers have tried to keep abreast of the situation as best they can, but the products that are available out there are more important to the crop grower, in one sense of the word, because it's the farmers themselves who have to apply the crop.

We haven't heard anything necessarily from Europe as a replacement to the neonicotinoids, because they put this moratorium on it. It's not a ban on the product, but a moratorium on the product. We haven't heard what alternate products farmers are going to use there. In fact, the indication I had from a number of people was that it was almost sprung on the farm population there and they are now trying to catch up to what's next.

As to other products or products that are out there in other areas, I can't really give you a good answer. When it comes to the queens, for example, I'm not sure if there is a lot of research or a lot of testing done on pesticide use and a queen. If the queen is healthy, it makes it and seems to do well.

[Translation]

Senator Maltais: Welcome, Mr. Scarlett. I am happy that you are our first witness. You represent people who make their living from beekeeping and that is important to us. The goal of the research that will be conducted is to improve or correct the current situation.

[Traduction]

M. Scarlett : L'Université de Guelph et une association portant le nom de CANPOLIN ont fait certaines recherches sur les pollinisateurs naturels, y compris les bourdons, mais je ne connais pas les résultats de cette recherche. Je ne suis pas ce dossier de très près. Si le comité souhaite obtenir des réponses plus précises, il devrait inviter un représentant de cette organisation.

Le sénateur Robichaud : À votre connaissance, les bourdons sont-ils affectés par les mêmes problèmes que les abeilles en ruche?

M. Scarlett : Certains des problèmes sont identiques. C'est le cas des pesticides. En outre, certains pathogènes peuvent s'attaquer à plusieurs espèces, et il pourrait y avoir de grandes similarités. Par contre, la gravité des problèmes pourrait être différente. Il pourrait aussi y avoir d'autres facteurs que je ne connais pas.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Je vous ai entendu parler des pesticides qui peuvent causer des dommages aux colonies d'abeilles. Je comprends que vous importez des reines de l'extérieur du pays. Des vérifications ont-elles été faites avec d'autres pays pour savoir s'il y avait utilisation de pesticides moins dommageables? D'autres pesticides sont utilisés en Europe et peut-être seraient-ils moins dommageables s'ils étaient utilisés au Canada?

[Traduction]

M. Scarlett : On peut dire que les apiculteurs font de leur mieux pour se tenir au courant, mais les produits qui sont en marché sont plus importants pour les agriculteurs qui doivent appliquer ces produits dans leurs champs.

On ne sait pas s'il existe en Europe un produit de remplacement pour les néonicotinoïdes, puisqu'un moratoire y a été imposé sur ce produit. Il ne s'agit pas d'une interdiction, mais de moratoire. Nous ne savons pas quels produits de rechange les agriculteurs vont utiliser là-bas. En fait, d'après ce que nous ont dit un certain nombre de gens, ce moratoire aurait été imposé à peu près sans préavis aux agriculteurs, et ils essaient de trouver un produit pour le remplacer.

Quant aux autres produits qui existent dans d'autres régions, je ne peux pas vraiment vous donner une réponse précise. Par exemple, je ne suis pas certain que l'on fasse beaucoup de recherches et de tests pour voir l'effet de l'usage des pesticides sur les reines. Si la reine est saine, elle survit et semble se porter bien.

[Français]

Le sénateur Maltais : Bienvenue, monsieur Scarlett. Je suis heureux que vous soyez notre premier témoin. Vous représentez les gens qui vivent de l'apiculture et c'est important pour nous. La recherche qui sera menée aura pour but d'améliorer ou de corriger la situation actuelle.

I am wondering about urban beekeeping. You have to understand that flowers produced in urban areas have chemical fertilizers and pesticides in the soil and bees ingest all of that. Pesticide producers will say that is excellent for their health and that it is comparable to cod liver oil.

Can urban bees contaminate bees that are raised in open areas far from big cities?

I would like to come back to the question asked by Senator Robichaud about blueberries. I am from northern of Quebec and that is where there is the largest production of blueberries. Temperatures are not very warm and the season is very short, and yet the bees survive. They do not need to import a queen bee; they have one, she is respected. Senator Merchant said that 30 per cent to 35 per cent of queen bees were lost, but that has not been the situation at all in northern Quebec. The pesticides have probably not made it up to that area because there are no other crops such as wheat, soy and corn. There are blueberries and wildflowers. So, we do not have any other pesticides. We may have them one day with the spruce budworm. But the bees die anyway.

What are the causes and effects of raising bees in urban areas, open areas and northern areas?

Is this related to the issue of CCD? Could you give me an example of that?

[English]

Mr. Scarlett: Again, this is somewhat personal, but I believe that the relationship between urban bees, urban beekeepers and commercial bee operations is more public relations than anything else.

There are some bee biosecurity issues, of course, but it wouldn't be pesticide-related. It would be related more to pests and pathogens. Bees can't exchange pesticides from one colony to another, but they can exchange pests or pathogens from one colony to another. So the only real relationship would be more on the pests and pathogen side.

With the help of CFIA recently we have adopted a bee biosecurity plan. It is just now being extended to all beekeepers in Canada.

The one thing I will say, though, is that urban beekeeping has allowed a broader spectrum of the public to be aware of beekeeping. With that comes certain things — a perception that you might know more than you really know and that what affects your one or two colonies must happen to everyone. You tell your neighbour, so it's becoming more and more of a public domain type of issue, which is certainly different than other types of farming. You don't see that in other types of farming.

Je me questionne sur l'apiculture urbaine. Il faut bien comprendre que les fleurs produites en régions urbaines ont des engrais chimiques et des pesticides en terre et les abeilles s'abreuvent de tout cela. Les producteurs de pesticides vont nous dire que c'est excellent pour leur santé et que c'est comparable à l'huile de foie de morue.

Les abeilles urbaines peuvent-elles contaminer les abeilles élevées en grande surface dans les régions éloignées des grandes villes?

J'en reviens à la question posée par le sénateur Robichaud concernant les bleuets. Je suis originaire du Nord du Québec et c'est là qu'est la plus grande production de bleuets. La température n'est pas très clémente et la saison est très courte et pourtant, les abeilles survivent. On n'a pas besoin d'importer de reine encore; on en a une, on la respecte. Sénateur Merchant disait qu'on perdait 30 à 35 p. 100 des reines alors qu'on ne vit pas du tout ça dans le Nord du Québec. Probablement que les pesticides ne sont pas rendus dans cette région parce qu'il n'y a pas d'autres cultures comme le blé, le soja et le maïs. Il y a des bleuets et des fleurs sauvages. Donc, on n'a pas de pesticide autre. On va peut-être en avoir avec la tordeuse de bourgeons d'épinette un jour. Pourtant les abeilles meurent quand même.

Quelles sont les causes à effet entre l'élevage d'abeilles urbain, de grande surface et nordique?

Est-ce que c'est lié à la question du SECA? Est-ce que vous pourriez me donner un exemple de cela?

[Traduction]

M. Scarlett : C'est une opinion un peu personnelle, mais je crois que la relation entre les abeilles de ville, les apiculteurs urbains et les entreprises d'apiculture commerciales relève davantage des relations publiques que d'autres choses.

La biosécurité des abeilles est bien sûr liée à d'autres facteurs que les pesticides. Ces facteurs ont davantage à voir avec les ravageurs et les pathogènes. Les abeilles ne peuvent pas transmettre de pesticides d'une colonie à l'autre, mais elles peuvent transmettre des ravageurs ou des pathogènes. La seule relation réelle serait davantage liée aux ravageurs et aux pathogènes.

Nous avons récemment adopté un plan de biosécurité apicole avec l'aide de l'ACIA. Ce plan commence à être appliqué à tous les apiculteurs du Canada.

J'ajouterai toutefois que l'apiculture urbaine a permis de sensibiliser le public aux enjeux de l'apiculture. Cela a certaines conséquences — l'impression de connaître plus qu'on en sait réellement et l'impression que les problèmes de la colonie ou deux que vous avez touchent toutes les colonies. Vous avertissez votre voisin, et cela devient en enjeu public. Il en va différemment dans d'autres types d'agriculture. Cela ne se voit pas dans ces autres types d'agriculture.

[Translation]

Senator Maltais: You know that in Quebec, we grow a lot of hothouse tomatoes; I could mention Savoura and other companies. To my great surprise, many committee members had the opportunity to visit these facilities. They import Dutch drones to come and pollinate our tomatoes. Why are our bees not able to do that? Is it because they do not like tomatoes? What is their problem?

[English]

Mr. Scarlett: I really don't know how to answer that.

Certainly, bumblebee pollination is important in greenhouses and for the tomato industry. They use bumblebees. As the Canadian Honey Council, bumblebees have kind of been on the sidelines for us because they are a pollinator, not a honey producer. The pollination component of the industry is really now starting to blossom because it's becoming more and more important for blueberries, cranberries, tomatoes and canola seed production. It's now a part of the sector that 10 years ago really didn't exist per se, and now it's an integral part of our industry and a very important economic driver for our industry.

[Translation]

Senator Rivard: Mr. Scarlett, thank you for coming. At this point in the discussion, the main questions have already been asked, but I would like to come back to the importation of queen bees from Chile and California. I suppose it is a question of cost and of relative proximity. I do not know if Russia or China produce any, but I suppose if this decision was made, it was probably for reasons such as those.

In the translation of what you said earlier — and our interpreters are excellent — an acronym was mentioned; they said that “the CIA” was the regulatory body. For me, the CIA is the Central Intelligence Agency. I am sure that it is not the American spy organization that controls this. Could you tell me again the name of the organization that oversees the importation of queen bees?

[English]

Mr. Scarlett: It's the Canadian Food Inspection Agency.

[Translation]

Senator Rivard: Thank you, I have just understood the translation, it is the ACIA in French or the CFIA in English. Thank you for your answer. I was sure it did not have anything to do with spying!

Senator Maltais: You never know!

[Français]

Le sénateur Maltais : Vous savez qu'au Québec il y a beaucoup de production de tomates en serre; on peut penser à Savoura et d'autres entreprises. À ma grande surprise, beaucoup des membres du comité ont eu l'occasion de visiter ces installations. On importe des bourdons hollandais pour venir polliniser nos tomates. Pourquoi les nôtres ne sont-ils pas capables de le faire? Parce qu'ils n'aiment pas les tomates? C'est quoi leur problème?

[Traduction]

M. Scarlett : Je ne sais vraiment pas comment répondre à cette question.

Il est certain que la pollinisation par les bourdons est importante dans les serres et pour les producteurs de tomates. Ces producteurs ont recours aux bourdons. Pour le Conseil canadien du miel, les bourdons jouent un rôle auxiliaire, parce que même s'ils sont un pollinisateur, ils ne produisent pas de miel. Le dossier de la pollinisation commence à prendre de l'ampleur dans l'industrie, car il devient de plus en plus important pour les producteurs de bleuets, de canneberges, de tomates et de graines de canola. C'est maintenant un élément du secteur qui n'existait pas vraiment il y a 10 ans, mais qui fait maintenant partie intégrante de notre industrie et c'est un moteur économique très important pour nous.

[Français]

Le sénateur Rivard : Monsieur Scarlett, merci d'être venu. À ce point de la discussion, les principales questions ont déjà été posées mais j'aimerais revenir sur l'importation des reines qui viennent du Chili et de la Californie. Je suppose que c'est une question de coût et de proximité relative. Je ne sais pas si la Russie ou la Chine en produisent, mais je suppose que si le choix a été fait, c'est probablement pour ce genre de raisons.

Dans la traduction de vos propos tantôt — et nos traducteurs sont excellents — on citait un acronyme; on disait que c'était « la CIA » qui était l'organisme réglementaire. Pour moi, la CIA, c'est la Central Intelligence Agency. Je suis persuadé que ce n'est pas le service d'espionnage américain qui contrôle ça. Pouvez-vous me préciser le nom de l'organisme qui réglemente l'importation des reines?

[Traduction]

M. Scarlett : C'est l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

[Français]

Le sénateur Rivard : Merci, je viens de comprendre la traduction, c'est donc l'ACIA. Merci de vos réponses. J'étais certain que ce n'était pas l'espionnage!

Le sénateur Maltais : On ne sait jamais!

[English]

Senator Oh: Thank you, Mr. Scarlett, for being here. Have our Canadian scientists done research into changing the genetics of bees to produce a special species that's sort of for our harsh temperature?

Mr. Scarlett: Certainly a lot of work has been done on developing a Canadian breed of honeybee.

Even if it's by year to year to year over wintering your own honeybees, you'll find that the genetics improve to meet the climate.

Work has been done at the University of Saskatchewan and the University of British Columbia on that issue specifically, but I don't think we've progressed. We're certainly not up to the stage that the cattle producers are, for example, on the genetic side. A lot more work needs to be done there.

Senator Oh: We heard a lot about killer bees coming up from South America to the U.S. and into Canada. How does it affect our bee industry here?

Mr. Scarlett: As I mentioned earlier, when CFIA did its risk assessment of packaged bees from the United States, one of the risks they identified was the Africanized bee, so we are aware of it. CFIA is certainly aware of it and has identified it as one of the issues that is of concern for them.

Senator Oh: Have they actually invaded into our territory? Have they come into Canada?

Mr. Scarlett: The queens that are imported into Canada have to be tested. It's the queens that will bring in the genetics. It's not the drone or everything else. It really will be the queens, so they have to be tested.

My understanding is that no, that it has not yet come to Canada, but it is a concern mainly because of their aggressive nature.

Senator Buth: Mr. Scarlett, we've put you through the ringer in terms of asking you all sorts of questions that are not particularly related to honey, so I would like to come back to honey.

Can you just give us some basic information about honey production over the last five years and what has been happening?

Mr. Scarlett: Certainly. Agriculture and Agri-Food Canada and Statistics Canada put out quarterly honey statistics reports. I've actually got the 2012 report in front of me, and I can give you the total honey production in Canada. In 2012, it was about 90 million pounds, and it has gone up from 64 million pounds in 2008.

[Traduction]

Le sénateur Oh : Merci d'être venu nous rencontrer, monsieur Scarlett. Les scientifiques canadiens ont-ils fait des recherches pour modifier génétiquement les abeilles en vue de produire des espèces spéciales mieux adaptées aux rigueurs de notre climat?

M. Scarlett : Il y a eu beaucoup de travail réalisé pour mettre au point une variété d'abeilles canadiennes.

Même s'il faut voir chaque année les résultats de l'hivernage des abeilles, vous constaterez que les abeilles sont génétiquement mieux en mesure de survivre au climat.

L'Université de la Saskatchewan et l'Université de la Colombie-Britannique se sont expressément intéressées à cette question, mais je ne crois pas qu'on ait réalisé des progrès. Nous n'en sommes certes pas au niveau des travaux de génétique réalisés pour les producteurs de bétail. Et il reste beaucoup à faire dans ce domaine.

Le sénateur Oh : On nous a beaucoup parlé des abeilles tueuses originaires de l'Amérique du Sud qui arrivent au Canada par les États-Unis. Est-ce que ce problème nuit à notre apiculture au Canada?

M. Scarlett : Comme je l'ai déjà dit, quand l'ACIA a fait l'évaluation du risque que posent les paquets d'abeilles importées des États-Unis, l'un des risques qu'on a identifiés était la présence d'abeilles africanisées. Nous sommes donc au courant du problème. L'ACIA est au courant et a déterminé que c'était l'une des préoccupations dans ce domaine.

Le sénateur Oh : Ces abeilles ont-elles vraiment envahi notre territoire? Sont-elles arrivées au Canada?

M. Scarlett : Les reines qui sont importées au Canada doivent subir des tests de dépistage. Ce sont les reines qui amènent avec elles les gènes. Ce ne sont pas les faux bourdons ou les travailleuses. Les gènes viennent des reines et celles-ci doivent subir des tests.

À ce que je sache, ces abeilles ne sont pas encore arrivées au Canada, mais elles sont néanmoins une préoccupation en raison de leur nature agressive.

La sénatrice Buth : Monsieur Scarlett, on vous a un peu mis en boîte en vous posant toutes sortes de questions qui n'ont pas grand-chose à voir avec le miel, alors permettez-moi de revenir à ce sujet.

Pourriez-vous nous fournir des données de base sur la production de miel au cours des cinq dernières années et nous dire ce qui s'est produit dans ce domaine?

M. Scarlett : Bien sûr. Agriculture et Agroalimentaire Canada et Statistique Canada publient des rapports de statistiques trimestriels sur la production de miel. En fait, j'ai le rapport de 2012 sous les yeux, et je peux donc vous dire quelle a été la production totale de miel au Canada. En 2012, cette production s'élevait à environ 90 millions de livres, ce qui représentait une augmentation par rapport à la production de 64 millions de livres de 2008.

In 2012, 45 per cent of that honey was generated in Alberta; 28 per cent of that was generated in Saskatchewan; and 14 per cent of that was generated in Manitoba. Ontario had 9 per cent, Quebec 4 per cent, and Atlantic Canada and B.C. had 3 per cent of that total honey production.

Senator Buth: That's very helpful. How much of that honey would be exported?

Mr. Scarlett: There were 18,224,000 kilograms of honey exported in 2012, a majority of that from the three western provinces.

Senator Buth: Exports are clearly important.

Mr. Scarlett: One figure is in kilograms and the other is in pounds, which makes it difficult. The majority of honey exports are to the United States.

Senator Buth: That was my next question.

Mr. Scarlett: The next biggest exporting country, I believe, is Japan.

Senator Buth: There was a time when we heard about honey coming from China that was not necessarily honey. Can you talk about counterfeit honey products?

Mr. Scarlett: It has not been an issue in Canada as much as it has been in the United States. There is an organization called True Source Honey. A Quebec honey exporter, Odem International, is a major player. True Source identifies where the honey comes from. The Chinese were using various methods to get around the export duties on honey. For example, they'd use other countries or it wouldn't be honey but a sucrose mix. I don't think we've had that occur in Canada that I can recall. However, it does impact honey prices for Canadians. Our honey is basically the same price as American honey. We rely on the American price, so anything that impacts the American price impacts the Canadian beekeeper.

Senator Merchant: My question is also about a reference that you made to exporting to Europe. How is honey affected by all the problems we have been talking about this morning, such as neonicotinoids. Is something passed on to the honey that is objectionable to some countries?

Mr. Scarlett: It's not the pesticides in the case of exporting honey to Europe but the GMOs. The vast majority of our exported honey comes from the canola plant; canola is a genetically modified plant, and that pollen is in the honey. The European Union said that it is basically a component of honey so they won't have it. That's changing a bit through court cases, so that pollen is not necessarily an ingredient of the honey but a part of the honey. They have yet to determine the rules, but there may be some labeling implications. It has nothing to do with the neonicotinoids but with the genetically modified organism.

En 2012, 45 p. 100 du miel produit venaient de l'Alberta; 28 p. 100, de la Saskatchewan, et 14 p. 100, du Manitoba. L'Ontario en avait produit 9 p. 100, le Québec 4 p. 100 et les provinces de l'Atlantique et la Colombie-Britannique 3 p. 100.

La sénatrice Buth : Voilà des renseignements très utiles. Quelle quantité de ce miel a été exportée?

M. Scarlett : En 2012, on a exporté 18 224 000 kilogrammes de miel, qui provenait en majorité des trois provinces de l'Ouest.

La sénatrice Buth : De toute évidence, les exportations sont importantes.

M. Scarlett : Il y a un chiffre en kilogrammes et un autre en livres, ce qui rend la lecture difficile. En grande majorité, ces exportations sont destinées aux États-Unis.

La sénatrice Buth : C'était ma prochaine question.

M. Scarlett : Notre deuxième plus grand marché d'exportation de miel est le Japon, je crois.

La sénatrice Buth : À un moment donné, on avait dit que le Canada avait importé de Chine du miel qui n'était pas nécessairement du miel. Pourriez-vous nous parler du miel de contrefaçon?

M. Scarlett : C'est un problème qui n'a pas autant touché le Canada que les États-Unis. Il existe une organisation appelée True Source Honey qui vérifie la provenance du miel. Un exportateur québécois de miel, Odem International en est l'un des principaux acteurs. La Chine usait de diverses méthodes pour contourner les droits d'exportation applicables au miel. Par exemple, on y utilisait du miel venant d'autres pays ou un mélange de miel et de sucrose. Je ne me souviens pas que le problème se soit posé au Canada. Toutefois, cela influe sur le prix que paient les Canadiens. Le miel canadien est souvent à peu près au même prix que le miel américain. Nous comptons sur le prix fixé aux États-Unis, de sorte que tout ce qui fait fluctuer les prix aux États-Unis fait aussi fluctuer le prix au Canada.

La sénatrice Merchant : Ma question porte sur ce que vous avez dit au sujet de l'exportation vers l'Europe. Comment le miel est-il touché par tous les problèmes dont nous avons parlé ce matin, par exemple, les néonicotinoïdes? Ce produit laisse-t-il dans le miel un résidu que refusent certains pays?

M. Scarlett : Dans le cas des exportations de miel vers l'Europe, ce ne sont pas les pesticides qui causent un problème, mais plutôt les OGM. La vaste majorité du miel que nous exportons est produit à partir du canola, qui est une plante génétiquement modifiée, et son pollen se retrouve dans le miel. L'Union européenne a déclaré que ce pollen était foncièrement un élément constituant du miel et c'est pourquoi elle a décidé de ne pas en importer. Cela commence à changer en raison des décisions de tribunaux, selon lesquelles le pollen ne constitue pas nécessairement un ingrédient du miel, il en fait simplement

Senator Merchant: The neonicotinoids don't affect the quality of the honey in any way.

Mr. Scarlett: No.

Senator Merchant: That's what I wanted to know.

Mr. Scarlett: Not at all.

Senator Eaton: Do we have a national honeybee management program?

Mr. Scarlett: We have a biosecurity program.

Senator Eaton: Who is that managed by? Is it provincial or federal?

Mr. Scarlett: Right now it's a voluntary program for beekeepers that the CHC is developing a program for.

Senator Eaton: Start at the beginning. What do you mean by "biosecurity program?"

Mr. Scarlett: Like all commodities, there are biosecurity issues. This project identifies biosecurity threats.

Senator Eaton: If somebody in Alberta sees a threat, do they let the council know? How does it work?

Mr. Scarlett: Right now it's voluntary. It is about how you manage your operation to minimize the risk of spreading pathogens, contracting pathogens or pests and other types of issues. It's how you manage your risk to ensure that your operation remains healthy and doesn't impact anyone else.

Senator Eaton: Say I'm operating a beehive operation in Alberta and something biological threatens that operation. I would voluntarily let you know so you would let other beekeepers in the area know. Is that how it works? Do you send out a message? How does the information transmit?

Mr. Scarlett: We will try to address that issue in our grant application.

Senator Eaton: Your grant application is to whom?

Mr. Scarlett: It's to Agriculture and Agri-Food Canada. A lot of the information flow goes through the provincial apiculturists. Each provincial government has an employee responsible for bees. As you know, agriculture is a joint federal-provincial responsibility.

Senator Eaton: Yes.

partie. L'Union européenne n'a pas encore établi les règles qui s'appliqueraient, mais elles pourraient avoir des conséquences sur l'étiquetage. Cela n'a rien à voir avec les néonicotinoïdes. Le problème c'est qu'il s'agit d'un organisme génétiquement modifié.

La sénatrice Merchant : Les néonicotinoïdes ne nuisent pas de quelque façon que ce soit à la qualité du miel?

M. Scarlett : Non.

La sénatrice Merchant : C'est ce que je voulais savoir.

M. Scarlett : Cela ne nuit pas du tout.

La sénatrice Eaton : Avons-nous un programme national de gestion des abeilles?

M. Scarlett : Nous avons un programme de biosécurité.

La sénatrice Eaton : Qui le gère? Est-ce un programme provincial ou fédéral?

M. Scarlett : À l'heure actuelle, il s'agit d'un programme en cours d'élaboration par le CCM auquel les apiculteurs peuvent adhérer volontairement.

La sénatrice Eaton : Commençons par le début. Qu'entendez-vous par « programme de biosécurité? »

M. Scarlett : Comme pour toutes les denrées, il y a des enjeux de biosécurité. Ce projet permet d'identifier les menaces à la biosécurité.

La sénatrice Eaton : Si quelqu'un en Alberta constate une menace, le conseil en est-il informé? Comment cela fonctionne-t-il?

M. Scarlett : À l'heure actuelle, il s'agit d'un programme volontaire. Ce programme vise à aider les apiculteurs à gérer leurs exploitations de façon à réduire au minimum la transmission de pathogènes, de ravageurs et d'autres problèmes. Il s'agit de la façon dont le risque est géré pour garantir que l'exploitation demeure saine et n'a d'effet nuisible pour rien d'autre.

La sénatrice Eaton : Supposons que je sois apicultrice en Alberta, et que mon entreprise fasse l'objet d'une menace biologique. Je vous en aviserais volontairement afin que vous puissiez informer les autres apiculteurs de la région. Est-ce ainsi que cela fonctionne? Envoyez-vous un message? Comment l'information est-elle communiquée?

M. Scarlett : Nous tâcherons de régler cette question dans notre demande de subvention.

La sénatrice Eaton : À qui s'adresse votre demande de subvention?

M. Scarlett : Elle s'adresse à Agriculture et Agroalimentaire Canada. Une bonne part de l'information passe par les apiculteurs des provinces. Chaque gouvernement provincial a un employé responsable des abeilles. Comme vous le savez, l'agriculture est une responsabilité conjointe du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux.

La sénatrice Eaton : Effectivement.

Mr. Scarlett: Most provinces have their own bee act.

Senator Eaton: There's not a national one. Are all provincial bee acts standardized or are they different?

Mr. Scarlett: They're all different.

Senator Eaton: Here we go again to the silos in this country.

Mr. Scarlett: Going back to your original question, there is no national bee strategy. In terms of food safety issues, honey operations have to be registered through the Canadian Food Inspection Agency. Currently, we are in the final phase of our own voluntary food safety program, which is a small component of it. We're looking at a national self-sufficiency strategy, which is part of that but not the whole answer.

In real answer to your question, there isn't anything yet, but we're kind of working in stages to get there.

Senator Eaton: Would it be useful to have a recommendation that we should have a national standard for honeybee management, or is this country too big to have a national standard for honeybee management?

Mr. Scarlett: Every beekeeper operates as an independent businessman and runs his operation a little differently. I don't know if a standard operational component would necessarily work because there are so many differences in how people manage their operations.

Senator Eaton: What about national biosecurity? If something happened in Alberta or Quebec or elsewhere, that information would go across the country.

Mr. Scarlett: Certainly we need, and will hopefully adopt, some kind of national biosecurity standard that goes from province to province to province. The reporting side, which you're looking at there, is something that we have not gotten to yet. We've developed the plan, but it's really in its infancy.

That biosecurity plan was only completed earlier this year and distributed to beekeepers across Canada, so now the question is how do we implement this. What do we do to make sure beekeepers can adopt some or all of this?

Senator Eaton: And want to.

Mr. Scarlett: And want to adopt. There's a whole myriad of problems we haven't addressed yet within the operational side of that biosecurity plan that need to be addressed. Part of that is money, part of it is federal-provincial relationships, and part of it is who is going to do it and how. We're struggling with that, but we're going to try to address it.

M. Scarlett : La plupart des provinces ont leur propre loi sur les abeilles.

La sénatrice Eaton : Il n'y a pas de loi nationale. Toutes les lois provinciales sur les abeilles sont-elles normalisées ou différentes?

M. Scarlett : Elles sont toutes différentes.

La sénatrice Eaton : Voilà un autre exemple de fonctionnement en vase clos.

M. Scarlett : Pour revenir à votre question de départ, il n'y a pas de stratégie nationale pour les abeilles. En ce qui concerne la salubrité des aliments, les exploitations productrices de miel doivent être enregistrées auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. À l'heure actuelle, nous sommes à l'étape finale de notre propre programme de salubrité alimentaire volontaire, qui constitue un petit élément de l'ensemble. Nous envisageons une stratégie d'autonomie nationale, qui constitue un élément de la réponse au problème, mais pas une solution complète.

Bref, la véritable réponse à votre question est qu'il n'y a encore rien, mais que nous travaillons à des étapes pour arriver à ce que nous recherchons.

La sénatrice Eaton : Serait-il bon d'avoir une recommandation sur l'établissement d'une norme nationale de gestion des abeilles domestiques? Ou notre pays est-il trop grand pour une norme nationale dans ce domaine?

M. Scarlett : Chaque apiculteur est un entrepreneur indépendant, qui exploite son affaire à sa façon. Je ne suis pas sûr qu'une normalisation de l'exploitation fonctionne, vu toute la gamme de différences dans la façon dont les gens gèrent leurs exploitations.

La sénatrice Eaton : Qu'en est-il de la biosécurité nationale? Si quelque chose se produisait en Alberta, au Québec ou ailleurs, cette information serait transmise partout au pays.

M. Scarlett : La nécessité d'une norme nationale de biosécurité s'appliquant d'une province à l'autre ne fait aucun doute et j'espère bien que nous en adopterons une. Le volet des rapports, que vous évoquez dans votre question, reste à élaborer. Nous avons élaboré le plan, mais il en est encore à ses balbutiements.

Le plan de biosécurité a été achevé un peu plus tôt cette année seulement et distribué aux apiculteurs partout au Canada. La question est maintenant de savoir comment nous le mettons en œuvre. Que faisons-nous pour nous assurer que les apiculteurs puissent adopter tout ou partie du plan?

La sénatrice Eaton : S'ils veulent l'adopter.

M. Scarlett : Effectivement. Il nous reste une myriade de problèmes majeurs à régler dans le volet exploitation du plan sur la biosécurité. C'est parfois une question d'argent, parfois un problème dans les rapports entre les provinces et le gouvernement fédéral, et parfois aussi une question de savoir qui fait quoi et à quel moment. Nous sommes aux prises avec ces questions, mais nous allons nous efforcer de les régler.

The Chair: This committee will be a partner with you.

Mr. Scarlett: Thank you.

Senator Robichaud: You represent the honey producers. What percentage of your members' income comes from honey and what percentage comes from renting their hives to growers?

Mr. Scarlett: As I mentioned, it has changed dramatically. I would like to give you an absolute percentage, but I don't think I can. I can tell you, for example, that I believe about 70,000 colonies are used in Alberta for pollination for canola, but that's not exclusive. They still get honey production from that. It's the same for blueberries or cranberries. Whatever colonies go out there for the pollination, they will come back and still produce honey. They just won't produce as much. The rental income that those people get can range from, I believe, \$125 to \$175 a colony, depending on the crop and whether it's blueberries or canola.

Senator Robichaud: You say those hives that are rented do not produce as much honey?

Mr. Scarlett: That's correct, because they're not there for honey generation. They're there for pollination purposes. Cranberries and blueberries in particular are not especially good crops for honey production.

Senator Robichaud: Oh, no?

Mr. Scarlett: They're just not as nutritious. In fact, from my understanding, you almost have to supplement feed to the colonies while they're pollinating.

In the case of canola, again, they're not out there for honey production. They're out there to pollinate. Your concentration levels are out there to ensure that as many flowers as possible are pollinated. That's different from putting colonies out beside a commercial canola operation, which you wouldn't put near the intensity.

Senator Robichaud: I'm sort of lost, but somehow maybe I'll figure it out after a while.

Mr. Scarlett: It has to do with the intensity levels of the colony for canola, and it has to do really with the nutritional value of the flowers for blueberries and cranberries as it relates to honey production.

Senator Robichaud: So blueberry producers should have flowers around their operation so they can have another source of feed?

Mr. Scarlett: A lot of the beekeepers who bring in their colonies to work on the pollination side, as I say, supplement feed. I'm not sure blueberry producers themselves really are that much interested in planting flowers. Getting their crop pollinated is what they're worried about.

Le président : Le comité entend être votre partenaire.

M. Scarlett : Je vous en remercie.

Le sénateur Robichaud : Vous représentez les producteurs de miel. Quelle part du revenu de vos membres provient du miel et quelle part de la location de ruches aux agriculteurs?

M. Scarlett : Comme je l'ai dit, cela a changé de façon radicale. J'aimerais pouvoir vous donner un pourcentage absolu, mais je crains de ne pas être en mesure de le faire. Laissez-moi vous donner un exemple. Je crois que l'Alberta utilise environ 70 000 colonies pour la pollinisation du canola, mais cela n'exclut pas le reste. Les apiculteurs obtiennent quand même une production de miel. Même chose pour les bleuets ou les canneberges. Les colonies qu'on loue pour la pollinisation reviennent et produisent quand même du miel — juste moins. Le revenu de location pour les apiculteurs fluctue entre 125 \$ et 175 \$ par colonie, selon la culture, canneberge ou canola.

Le sénateur Robichaud : Vous dites que les ruches louées ne produisent pas autant de miel?

M. Scarlett : C'est exact. Ces ruches ne sont pas vouées à la production de miel, mais à la pollinisation. Les canneberges et les bleuets, en particulier, ne sont pas de très bonnes cultures pour la production de miel.

Le sénateur Robichaud : Non?

M. Scarlett : Elles ne sont pas aussi nutritives que d'autres. À ce que je comprends, d'ailleurs, il faut presque apporter des suppléments d'alimentation aux colonies, pendant qu'elles effectuent la pollinisation.

Pour le canola, là encore, les ruches ne sont pas exploitées pour la production de miel, mais pour la pollinisation. Les niveaux de concentration visent à ce qu'autant de fleurs que possible soient pollinisées. La situation est différente de celle que l'on pourrait avoir quand des colonies sont installées à côté d'une exploitation commerciale de canola, mais reste loin d'atteindre ce type d'intensité.

Le sénateur Robichaud : Je suis un peu perdu, mais cela va peut-être finir par s'éclaircir.

M. Scarlett : Pour le canola, la faiblesse de la production de miel tient au niveau de concentration de la colonie, alors que pour les bleuets et les canneberges, elle tient à la faible valeur nutritive des fleurs.

Le sénateur Robichaud : Les producteurs de bleuets devraient donc avoir des fleurs autour de leurs exploitations pour que les abeilles aient une autre source d'alimentation?

M. Scarlett : Comme je l'ai dit, une bonne part des apiculteurs qui installent leurs colonies pour assurer la pollinisation leur apporte un supplément nutritif. Je doute que les producteurs de bleuets eux-mêmes se soucient beaucoup de planter des fleurs. Ce à quoi ils tiennent c'est à faire polliniser leur culture.

[Translation]

Senator Dagenais: Mr. Scarlett, obviously we are always afraid of the spread of diseases, which can sometimes affect humans as well as animals. You said that you imported queen bees from other countries. Are you afraid of the transmission of diseases that could come in from outside the country?

[English]

Mr. Scarlett: Certainly, and that's one of the issues that CFIA looks at all the time. They conduct their risk assessments. Bees are not any different from cattle or sheep. There is risk inherent in importing from other countries. We have to be cognizant of that. Whether or not beekeepers are wanting to accept that risk, however, is another matter. I think it should be left up to the beekeepers to determine whether or not the risk is acceptable.

[Translation]

Senator Dagenais: Just a supplementary question. I imagine that the bees arrive at the border. We know that at the border, there are agricultural offices. Do they check the origin? Are there inspections conducted at the border when the bees arrive?

[English]

Mr. Scarlett: That's correct. I think most queens are inspected. When we had an outbreak of small hive beetle in Canada through the importation of the queens, that's when the inspections really picked up, and almost all queens were inspected. Usually it's done by the provincial apiculturists, the provinces themselves, but they are inspected.

[Translation]

Senator Maltais: I hope you have not found our questions too taxing; rest assured that we are very happy to have you with us.

There is one question that is bothering me, and I do not know if you will be able to answer it. We mentioned that more than 80 per cent of honey production is concentrated in central Canada, in three provinces. I believe that Ontario, Quebec and the Maritimes also produce honey. I have noticed in some research, some reports, that there are two places in Canada that are not very affected. However, they are two opposite places, Victoria Island and Newfoundland.

Is the salty air good for the queen bees, and is there an explanation for this? There are very few pesticides in both of these places. On Victoria Island, I know that they use very few pesticides, and in Newfoundland the pesticide freezes before it reaches the ground, so it is not dangerous.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Monsieur Scarlett, évidemment on craint toujours la transmission de maladies, parfois autant pour les humains que pour les animaux. Vous avez parlé que vous importiez des reines d'autres pays. Est-ce que vous craignez la transmission de maladies qui pourraient venir de l'extérieur?

[Traduction]

M. Scarlett : Certainement et c'est d'ailleurs une des questions sur laquelle se penche l'ACIA constamment. Elle fait des évaluations du risque. Il en va des abeilles comme du bétail ou des moutons. L'importation d'autres pays comporte un risque inhérent. Il ne faut pas le perdre de vue. Savoir si les apiculteurs sont prêts à accepter ce risque, par contre, est une autre question. Selon moi, on devrait laisser les apiculteurs déterminer si le risque est acceptable ou non.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Peut-être juste une question complémentaire. J'imagine que les abeilles arrivent aux frontières. Aux frontières, on sait qu'il y a des bureaux d'agriculture est-ce que ce sont eux qui vérifient la provenance? Est-ce qu'il y a des inspections qui sont faites aux frontières lorsque les abeilles arrivent?

[Traduction]

M. Scarlett : Oui, je pense que la plupart des reines sont inspectées. Quand nous avons eu une éclosion de petits coléoptères des ruches au Canada, à la suite de l'importation de reines, les inspections ont vraiment commencé à se multiplier et presque toutes les reines en ont fait l'objet. D'habitude, ce sont les apiculteurs de la province eux-mêmes qui effectuent l'inspection, mais cela se fait.

[Français]

Le sénateur Maltais : J'espère que vous ne trouvez pas l'interrogation trop lourde, mais soyez assuré que nous sommes très heureux de vous recevoir.

J'aurais une question qui me chicotte, et je ne sais pas si vous allez pouvoir me répondre. On parle de concentration d'au-delà de 80 p. 100 de production de miel dans le centre du Canada, dans les trois provinces. Je crois que l'Ontario, le Québec et les Maritimes produisent également du miel. J'ai remarqué dans certaines recherches, certains rapports, qu'il y a deux endroits au Canada où ils sont peu affectés. Pourtant, ce sont deux antipodes, l'île Victoria et Terre-Neuve.

Est-ce que l'air salant est bon pour ses majestés, les reines, et est-ce qu'il y a une raison qui explique ça? Parce que ce sont des endroits où il y a très peu de pesticides. À l'île Victoria je sais qu'ils emploient très peu de pesticides, et à Terre-Neuve, le pesticide gèle en tombant, donc il n'est pas dangereux.

Can anyone really be certain? You represent the beekeepers, perhaps you are an apiculturist yourself; I don't know, but I tend to think that our bee problem comes from the insecticides that are sprayed throughout not only Canada, but also parts of Europe and the United States. What would you say to that?

[English]

Mr. Scarlett: Respectfully, I'm not necessarily sure that pesticides are the main concern of beekeepers in Canada. You mentioned Vancouver Island and Newfoundland. Newfoundland is not a member of the CHC. There aren't enough colonies there to warrant membership, I guess. Vancouver Island had some overwintering issues this year. There were some fairly significant winter losses.

All I can really say is that depending on where you are, there may be different reasons for your colonies not doing or doing well. Whatever indications are, whether it be monoculture, pesticides, pathogens or pests, each operation may be different. I hope that the committee focuses on the broad range and doesn't get too focused on the pesticide issue. Yes, it is an extremely important issue and one that's dramatically hurt a number of beekeepers in Quebec and Ontario, and we need to address that for sure, but there are some broader issues there that also are extremely important that I hope you do look at.

[Translation]

Senator Maltais: Take for example Victoria, in British Columbia. Victoria bees are the luckiest ones in Canada: they have Butchart Garden, the most extraordinary garden of them all and the most beautiful flowers in Canada. They should therefore be in good health and produce good honey, but that is not the issue.

Senator Dagenais asked a brief question about inspecting queen bees when they arrive in Canada. How do the customs officers inspect the queen bee to find out if she is healthy or not? How exactly do they inspect the queen, at the border? Do they use a scanner?

[English]

Mr. Scarlett: Some of it is visual. Certainly, visual inspection is probably by far the most common method, but CFIA has put in boundaries, regions where those queens can be produced. Those queens have to be produced under certain circumstances. They inspect those people, those operations that are exporting. So there is some of that. It's not like you pull out the queen from the cage, put it under a microscope, look for everything and then put it back. That's not feasible.

Est-ce qu'on peut vraiment être sûrs? Vous représentez les producteurs, peut-être que vous êtes un apiculteur vous-même, je ne sais pas, mais moi j'ai tendance à croire que le problème avec nos abeilles provient des insecticides qui sont lâchés à la grandeur non seulement du Canada, mais une partie de l'Europe et des États-Unis. Qu'est-ce que vous répondriez à ça?

[Traduction]

M. Scarlett : Sauf le respect que je vous dois, je ne suis pas convaincu que les pesticides soient le principal souci des apiculteurs canadiens. Vous avez parlé de l'île de Vancouver et de Terre-Neuve. Or, Terre-Neuve n'est pas membre du Conseil canadien du miel. Peut-être n'y a-t-il pas assez de colonies pour que l'adhésion en vaille la peine. Quant à l'île de Vancouver, on y a connu des problèmes de survie hivernale cette année : les pertes durant l'hiver ont été relativement significatives.

Tout ce que je peux dire est que, selon l'endroit où l'on se trouve, il peut y avoir différentes causes aux problèmes que vivent les colonies. Cela peut être lié à la monoculture, aux pesticides, aux pathogènes ou aux ravageurs, mais chaque exploitation est différente. J'espère que le comité s'attachera à toute la gamme des problèmes, sans être obnubilé par la question des pesticides. Oui c'est une question extrêmement importante, qui a beaucoup nui à bon nombre d'apiculteurs au Québec et en Ontario et qu'il convient de régler. Mais il y a des questions plus larges et tout aussi importantes sur lesquelles j'espère que votre comité se penchera.

[Français]

Le sénateur Maltais : Prenons l'exemple de Victoria, en Colombie-Britannique. Les abeilles de Victoria sont quand même les plus chanceuses au Canada : elles ont le plus extraordinaire des jardins, Butchart Garden, où il y a les plus belles fleurs au Canada. Elles devraient donc être en santé et produire du bon miel. Mais là n'est pas la question.

Le sénateur Dagenais a posé une question rapide : l'inspection des reines, lorsqu'elles arrivent au Canada. Comment les douaniers inspectent-ils la reine pour voir si elle est en santé ou pas? Comment procèdent-ils pour inspecter sa majesté qui arrive à la frontière? Avec un scanner?

[Traduction]

M. Scarlett : Une partie de l'inspection est visuelle. C'est indubitablement la méthode la plus commune, mais l'ACIA a établi des limites, des régions au sein desquelles on peut produire ces reines, et ce en fonction de certains paramètres. L'ACIA inspecte donc ces producteurs, ces exploitations exportatrices. C'est un autre volet de l'approche. On ne peut pas sortir la reine de sa cage, la mettre sous un microscope, l'examiner en détail et la replacer. Ce n'est pas faisable.

[Translation]

Senator Maltais: My question may seem trivial, but I doubt that anyone around this table has inspected a queen bee before.

Senator Rivard: Thank you Mr. Chair. In February of this year, a master's candidate at Laval University, Olivier Samson Robert, carried out a study showing that when beehives are located five kilometres away from a place where seeds were sprayed with neonicotinoids, the risk of contamination is almost nil.

Given that information, could a first precautionary measure be taken by suggesting that beehives be located at least five kilometres away, because it has been proven that bees rarely forage beyond a five-kilometre radius. So as a first measure, beekeepers could be asked to move away from a field that has been sprayed. What do you think?

[English]

Mr. Scarlett: It could be a measure, but I'm not sure that it's a workable solution, just given the fact that, for example, in southern Ontario, the amount of corn and soy grown would absolutely limit the feasibility of a beekeeper having an operation. That's probably the same in areas of southern Quebec also, where the corn is grown. It would necessitate beekeepers removing themselves from that area completely. That's certainly not the solution that I think beekeepers are looking for. They're looking for that cooperative effort to mitigate the risks so that they can run a successful operation and so can the farmer.

[Translation]

Senator Rivard: Let us assume that it is not a workable solution, as you said. Do you believe that statistic that bees rarely forage beyond a five-kilometre radius on average, is that true? Do you have that information?

[English]

Mr. Scarlett: I believe that's true. I have been told that bees can go approximately two or two and a half kilometres in any direction, and that's what they do when they go out on their flights to collect pollen.

Senator Tardif: Mr. Scarlett, you have indicated the need for more research several times in your presentation this morning. According to you, what areas are critical? In what areas do we need research, and what's critical at this point in time?

Mr. Scarlett: I think that right now there needs to be some emphasis on the bundling of pesticides, viruses, pathogens and pests. By "bundling" I mean that there's been research on neonicotinoids, but there hasn't been research on neonicotinoids, fungicides or high Varroa count or high Nosema count, fungicides and neonicotinoids. It is the cumulative effects of

[Français]

Le sénateur Maltais : Ma question peut vous sembler futile, mais je suis convaincu que personne autour de la table n'a déjà inspecté une reine.

Le sénateur Rivard : Merci, monsieur le président. En février de cette année, il y a un candidat à la maîtrise à l'Université Laval, M. Olivier Samson Robert, dont l'étude démontrait que, lorsque des ruchers sont situés à cinq kilomètres d'un endroit où il y a eu des semences traitées avec des néonicotinoïdes, les risques de contamination sont à peu près nuls.

Est-ce qu'on pourrait, à ce moment-là, comme première mesure de précaution, suggérer que les ruchers soient à au moins cinq kilomètres, parce qu'il est prouvé que les abeilles butinent très rarement au-delà d'un rayon de cinq kilomètres. Donc comme première mesure, indiquer aux producteurs de s'éloigner d'un champ qui a été traité. Qu'en pensez-vous?

[Traduction]

M. Scarlett : C'est une mesure qu'on pourrait envisager, mais qui risque d'être difficile à appliquer dans la pratique, vu le fait que, par exemple, dans le sud l'Ontario, la quantité de maïs et de soja cultivée limiterait la possibilité pour un apiculteur d'avoir une exploitation. Il y va sans doute de même dans certaines zones du sud du Québec, où on cultive du maïs. Il faudrait alors que les apiculteurs se retirent entièrement de ces zones. Et ce n'est certainement pas la solution que recherchent les apiculteurs. Ce qu'ils voudraient, c'est une approche coopérative permettant d'atténuer les risques, afin que tant l'apiculteur que l'agriculteur puissent avoir une exploitation viable.

[Français]

Le sénateur Rivard : En supposant que ce n'est pas applicable, comme vous le dites, est-ce que vous croyez cette statistique que des abeilles butinent rarement, qu'elles ne dépassent pas cinq kilomètres en moyenne, est-ce que c'est vrai? Est-ce que ce sont des informations que vous détenez?

[Traduction]

M. Scarlett : Je crois que c'est vrai. On m'a dit que les abeilles parcouraient approximativement de deux à deux kilomètres et demi en toute direction, lors de leurs vols pour amasser du pollen.

La sénatrice Tardif : Vous avez indiqué à plusieurs reprises dans votre exposé ce matin, la nécessité de faire d'autres recherches. Selon vous, quels sont les domaines essentiels? Quels sont les domaines où nous avons besoin de recherches, à ce stade précis?

M. Scarlett : À ce stade précis, il faudrait, selon moi, s'attacher à l'effet combiné des pesticides, des virus, des pathogènes et des ravageurs. En effet, il y a eu de la recherche sur les néonicotinoïdes, mais rien sur les effets combinés des néonicotinoïdes, des fongicides ou de fortes concentrations d'acariens varroa ou de noséma. Il s'agirait de savoir quels sont

everything and where the trigger points are off of those cumulative effects. That, in my opinion, is where there seems to be a lack of conclusive evidence, and, because there's a lack of conclusive evidence, individuals get to draw their own conclusions that it's one or another, without anything necessarily scientific out there that's verifiable.

Senator Tardif: By “bundling” do you mean the interaction between all of these factors and what is coming into play there?

Mr. Scarlett: Correct. What becomes the dominant effect, and is that dominant effect adversely affecting the health of the pollinator, the bee?

Senator Tardif: Thank you.

Senator Robichaud: If I want to become a beekeeper and want to import bees, do I have to be registered anywhere to be a part of the association, start the operation and import the bees?

Mr. Scarlett: That will depend on where you are. As I mentioned, each province has its own bee act. Some provinces require beekeepers to register. Others are voluntary. Others are commissions; you have 50 hives before you register. In each province, it's different.

Senator Eaton: Mr. Scarlett, I don't know if you're the person to ask this. Do we have commercial migratory beekeepers?

Mr. Scarlett: Most definitely. We have beekeepers in Ontario that take their colonies to pollinate the blueberry crops in New Brunswick and Nova Scotia. We have producers in Alberta that overwinter colonies in southern British Columbia and pollinate crops out in British Columbia. Not nearly to the extent that the Americans have with their almond crops, but it is now beginning to occur more and more in Canada.

Senator Eaton: Could that be a cause of spreading disease?

Mr. Scarlett: That's certainly a concern. It's a concern that the Americans have, and I believe it's going to be a concern that beekeepers across Canada will have to pay more and more attention to — the interprovincial, inter-regional transfer of bees. Because this is such a new component of the business, I'm not sure that there's been a lot of emphasis placed on that, but that is one of the areas of emphasis for bee biosecurity.

[Translation]

Senator Maltais: Mr. Scarlett, I know that Quebec has an income stabilization insurance program for registered apiculturists. Can you tell me if the other provinces have the same thing?

les effets cumulatifs de tout cela et, dans ces effets cumulatifs, quels sont les seuils déclencheurs. Selon moi, c'est dans ces domaines que l'on manque de données probantes et, de ce fait, tout un chacun en arrive à décider de son propre chef que cela tient à ceci ou cela, sans nécessairement de base scientifique ou vérifiable.

La sénatrice Tardif : Il s'agit donc d'un effet cumulatif entre tous les facteurs qui entrent en jeu et que vous venez d'évoquer?

M. Scarlett : Effectivement. Quel effet devient dominant et nuit-il à la santé du pollinisateur, l'abeille?

La sénatrice Tardif : Je vous remercie.

Le sénateur Robichaud : Mettons que je veuille devenir apiculteur et souhaite importer des abeilles. Est-ce que je dois m'inscrire quelque part, faire partie d'une association, avant de lancer mon exploitation et d'importer des abeilles?

M. Scarlett : Ça dépend de l'endroit où vous vous trouvez. Comme je l'ai dit, chaque province a sa propre loi sur les abeilles. Dans certaines provinces, les apiculteurs doivent s'enregistrer. Dans d'autres, l'inscription est volontaire. Il y a aussi des provinces où il y a des commissions et où il faut 50 ruches avant de devoir s'inscrire. Cela diffère selon la province.

La sénatrice Eaton : Monsieur Scarlett, je ne sais pas si vous êtes le mieux placé pour répondre cette question, mais y a-t-il des apiculteurs migratoires qui ont une exploitation commerciale?

M. Scarlett : Oui, c'est sûr. Il y a des apiculteurs de l'Ontario qui transportent leurs colonies au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse pour polliniser les cultures de bleuets. Nous avons en Alberta des apiculteurs dont les colonies passent l'hiver dans le sud de la Colombie-Britannique et y pollinisent les cultures. C'est loin d'être aussi fréquent qu'aux États-Unis pour la culture des amandes, mais plus cela va, plus c'est usuel au Canada.

La sénatrice Eaton : Est-ce susceptible d'entraîner la propagation des maladies?

M. Scarlett : C'est une possibilité, et une préoccupation pour les Américains, préoccupations que les apiculteurs canadiens vont devoir partager. Il va falloir suivre de plus en plus près le transfert interprovincial et interrégional d'abeilles. C'est une évolution tellement récente dans le secteur qu'on ne s'y est pas beaucoup attaché. Mais c'est primordial pour la biosécurité des abeilles.

[Français]

Le sénateur Maltais : Monsieur Scarlett, je sais qu'au Québec, il y a un programme d'assurance stabilisation de revenus pour les apiculteurs enregistrés. Pouvez-vous me dire si cela existe dans toutes les autres provinces?

[English]

Mr. Scarlett: No, it does not. Some provinces have insurance-type programs for overwintering losses. Some provinces have a honey production insurance-type program, but there's nothing that's universal across all provinces.

Senator Maltais: Thank you.

The Chair: Mr. Scarlett, thank you very much for the comments you have provided to the committee from the Canadian Honey Council. We want to assure you, since you're our first witness, that the committee's mandate with the order of reference we have is to help provide all stakeholders with scientific data that will enable us to continue moving forward for beekeepers and also for the agri-food industry.

Please feel free at any time, as you continue watching what is happening with this committee, to intervene by way of calling the clerk and providing any data that you want to provide.

One of your graphs says that in 2012 and 2013, commencing from Alberta to Saskatchewan, New Brunswick, Ontario, Quebec, and even Manitoba, we've had losses due to overwintering anywhere between a minimum of 24 to 47 per cent of our colonies. Can you provide us with a similar graph or would you have that information this morning for the years 2009 and 2010?

Mr. Scarlett: I can provide the graph, and I can give you rough estimates from the graph on a national percentage of overwintering losses.

The Chair: For the record, could you do that please?

Mr. Scarlett: I will do that.

The Chair: Do you have any suggestions that you would recommend the committee to visit an infrastructure across Canada or North America when it comes to scientific data that would enable the committee to enhance its knowledge and/or witnesses?

Mr. Scarlett: Could I provide that after some thought?

The Chair: Absolutely.

Mr. Scarlett: I really would like to suggest that perhaps it would be good for the committee to visit a beekeeping operation so that you could understand things like biosecurity and food safety and what's involved in a beekeeping operation. That would be one suggestion, but there are some others I would like to maybe take back to my board and give you some suggestion with thought.

The Chair: We appreciate that. The last comment from the chair is that we have had provincial agriculture departments asking us and supporting the order of reference of the Senate on the particular bee situation.

Thank you very much, Mr. Scarlett from the Canadian Honey Council.

[Traduction]

M. Scarlett : Il existe dans certaines provinces des programmes couvrant la survie hiémale et dans d'autres provinces, des programmes couvrant la production de miel, mais rien d'universel qui s'appliquerait dans toutes les provinces.

Le sénateur Maltais : Merci.

Le président : Monsieur Scarlett, je vous remercie sincèrement de la contribution que vous avez apportée au nom du Conseil canadien du miel. Vu que vous êtes notre premier témoin, je tiens à préciser que l'ordre de renvoi au comité nous donne le mandat d'aider à fournir à toutes les parties prenantes les données scientifiques voulues pour permettre aux agriculteurs et à l'industrie agroalimentaire d'aller de l'avant.

J'imagine que vous allez continuer à suivre ce qui se passe dans notre comité. N'hésitez surtout pas à intervenir en appelant le greffier et en fournissant des données, si vous le souhaitez.

L'un de vos graphiques indique que, en 2012 et 2013, les pertes hivernales, enregistrées d'abord en Alberta, se sont propagées à la Saskatchewan, au Nouveau-Brunswick, à l'Ontario, au Québec et même au Manitoba et ont décimé de 24 à 47 p. 100 de nos colonies. Pourriez-vous nous fournir un graphique similaire pour les années 2009-2010 ou avez-vous ces renseignements avec vous ce matin?

M. Scarlett : Je peux fournir ce graphique et je peux vous donner une estimation approximative du pourcentage des pertes hivernales à l'échelle du Canada, dans un autre graphique.

Le président : Pourriez-vous vous engager à le faire officiellement?

M. Scarlett : Entendu.

Le président : Pourriez-vous suggérer au comité des témoins ou des visites, au Canada ou en Amérique du Nord, d'une infrastructure en matière de données scientifiques susceptibles de nous permettre d'approfondir nos connaissances?

M. Scarlett : Pourrais-je y réfléchir?

Le président : Bien sûr.

M. Scarlett : J'ai très envie de suggérer au comité de visiter une opération apicole, afin de mieux saisir les tenants et les aboutissants d'une exploitation de ce type, la biosécurité et la sécurité alimentaire. Ce serait déjà une suggestion. J'aimerais vous revenir avec d'autres suggestions, après avoir consulté notre conseil d'administration, peut-être.

Le président : Nous vous en remercions. J'aurais un dernier commentaire, en tant que président : les ministères de l'Agriculture des provinces nous demandaient d'effectuer l'étude et sont heureux de voir le Sénat se pencher sur la situation particulière des abeilles.

Merci encore à M. Scarlett, qui représentait le Conseil canadien du miel.

Honourable senators, I now declare the meeting adjourned.
(The committee adjourned.)

Chers collègues, je déclare maintenant la séance levée.
(La séance est levée.)

WITNESSES

Thursday, December 5, 2013

Canadian Honey Council:

Rod Scarlett, Executive Director.

TÉMOINS

Le jeudi 5 décembre 2013

Conseil canadien du miel :

Rod Scarlett, directeur général.